



ÉLABORATION DU SCoT DE LA VALLÉE DE LA DRÔME



Restitution du Diagnostic et de l'EIE

7 Novembre 2018

RÉUNION PUBLIQUE



M & B
Avocats



Introduction

Le SCoT : une démarche collective

Schéma de Cohérence Territoriale



Une démarche politique

à l'échelle d'un ou plusieurs **bassins de vie** pour préparer collectivement l'avenir du Territoire dans une optique de développement durable

Un projet stratégique

élaboré et piloté par les intercommunalités

Un document d'urbanisme intercommunal

Un document de planification stratégique à long terme (20 ans)

Le SCoT : Et après ?

Schéma de Cohérence Territoriale



Une fois le SCoT approuvé, il servira de référence aux documents d'urbanisme (PLU, PLUi, cartes communales...):

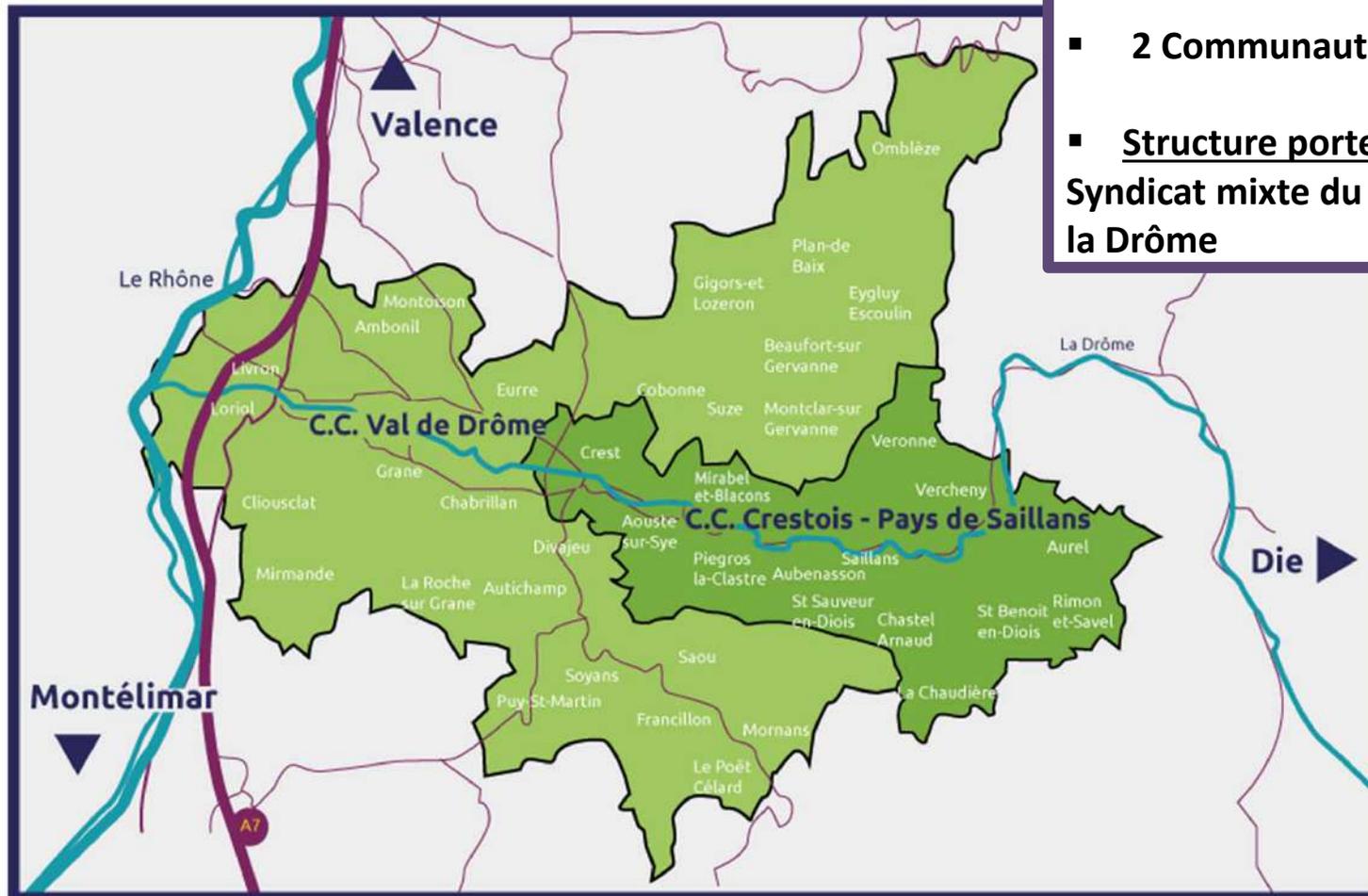
- Le SCoT ne descend pas à la parcelle
- LE SCoT est opposable aux collectivités et aux opérations d'aménagement de grande taille, non aux tiers
- Les documents de rangs inférieurs (PLU, PLUi, Cartes communales, PLH ...) doivent être mis en compatibilité avec le SCoT dans un délai d'un an

Le SCoT :

- Est mis en œuvre et doit faire l'objet d'un bilan au bout de 6 ans
- Il peut-être révisé, notamment si les conclusions du bilan le nécessitent

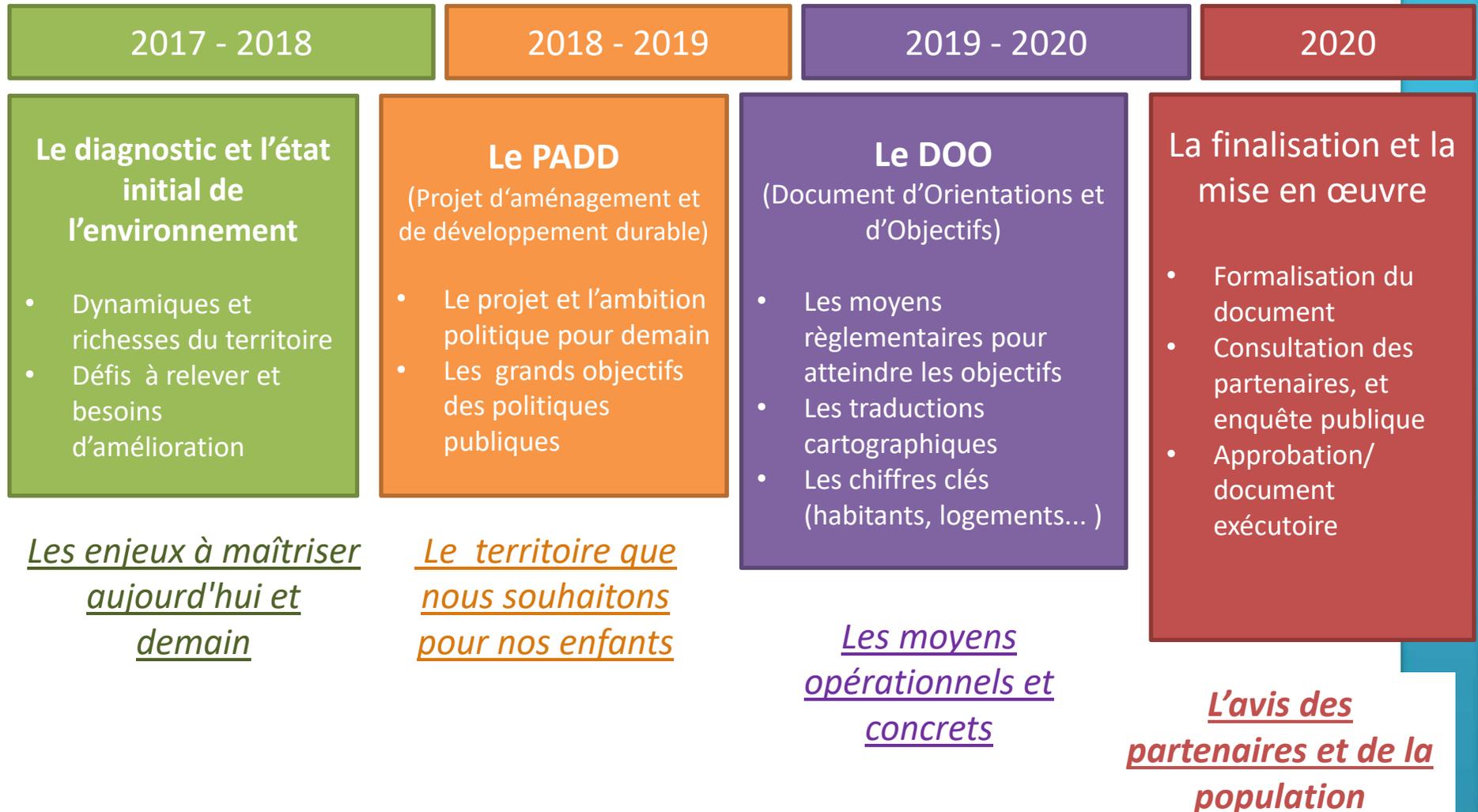
SCoT de la Vallée de la Drôme Aval

- Périimètre validé en novembre 2015
- 45 Communes
- 2 Communautés de Communes
- Structure porteuse :
Syndicat mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme



Le calendrier du SCoT

Le SCoT, un processus d'élaboration concertée qui s'inscrit dans la durée



Pour vous informer et vous exprimer !

Le site Internet :

<http://www.scot-valleedrome.fr>



et sa « boîte à idées »

Les réunions publiques



La lettre du SCOT



L'adresse mail :

contact@scot-valleedrome.fr



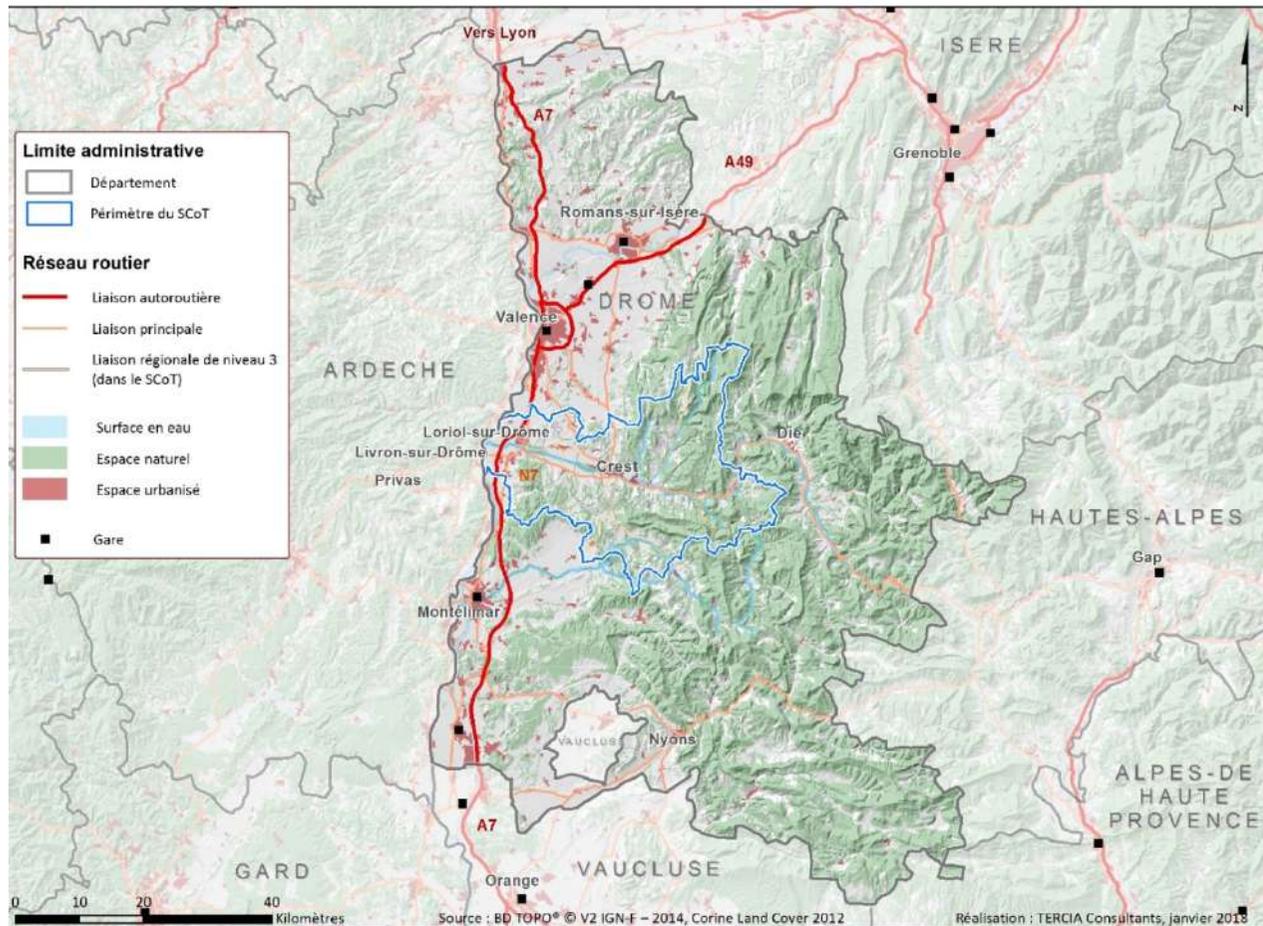
1

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL



1.1 Quels enjeux pour le positionnement du territoire et son fonctionnement ?

Enjeu d'affirmation des spécificités (notamment rurales) du territoire

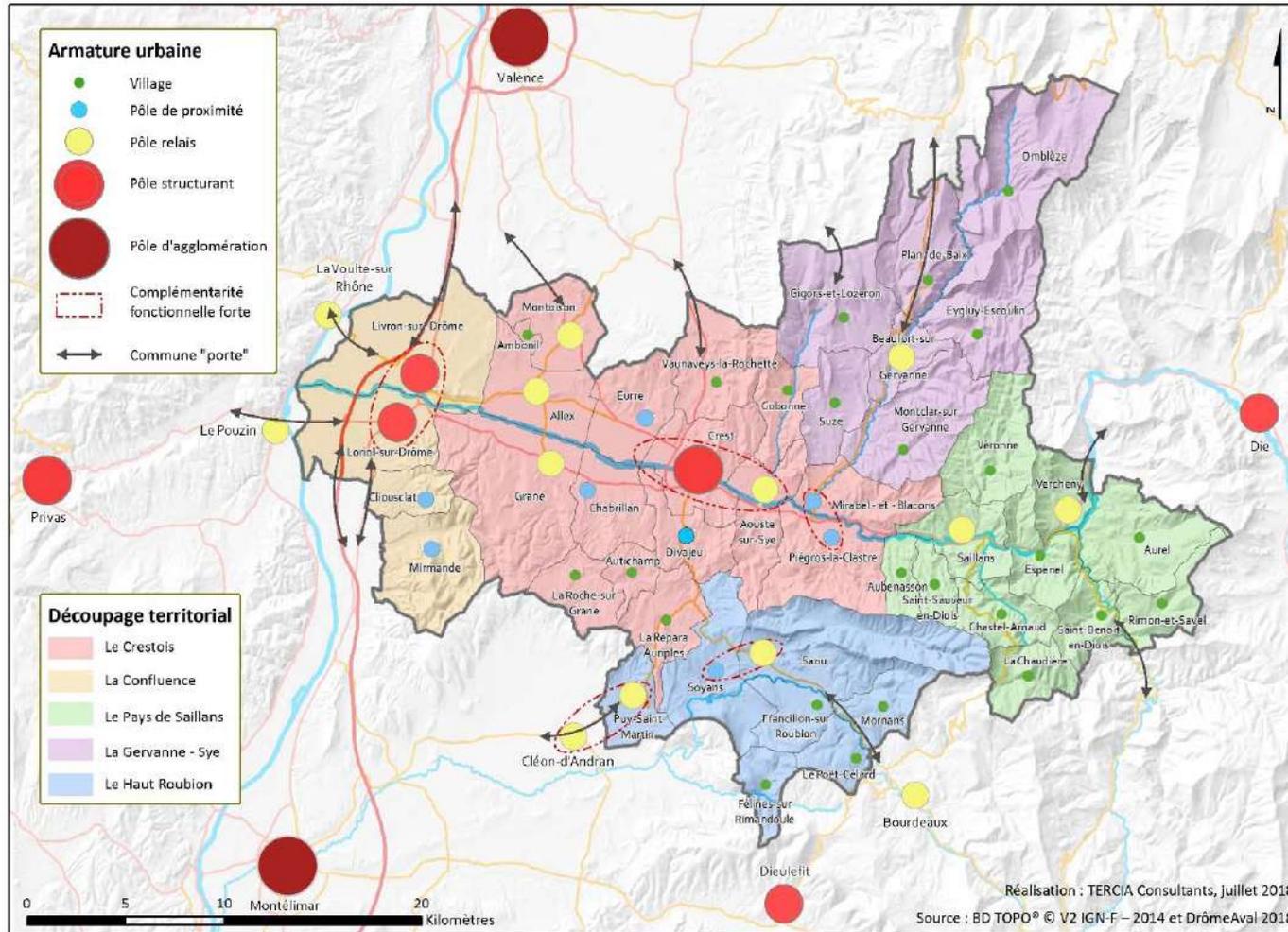


- 45 communes
- 2 EPCI :
 - ✓ La CC du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme (15 communes)
 - ✓ La CC du Val de Drôme (30 Communes)
- Un territoire située au cœur de la Drôme, et structuré autour de la rivière éponyme
- Un territoire « carrefour »,
 - ✓ Entre vallée du Rhône et Alpes...
 - ✓ Entre climats d'influences méditerranéennes et montagnardes
- Un gradient de ruralité ouest/est marqué, qui s'explique notamment par le relief

Quel positionnement du SCoT vis-à-vis de ses territoires voisins pour affirmer ses spécificités et cultiver les complémentarités ?

Enjeu de confortement d'une armature multipolaire

pour le maintien d'une identité rurale et le renforcement de l'autonomie du territoire

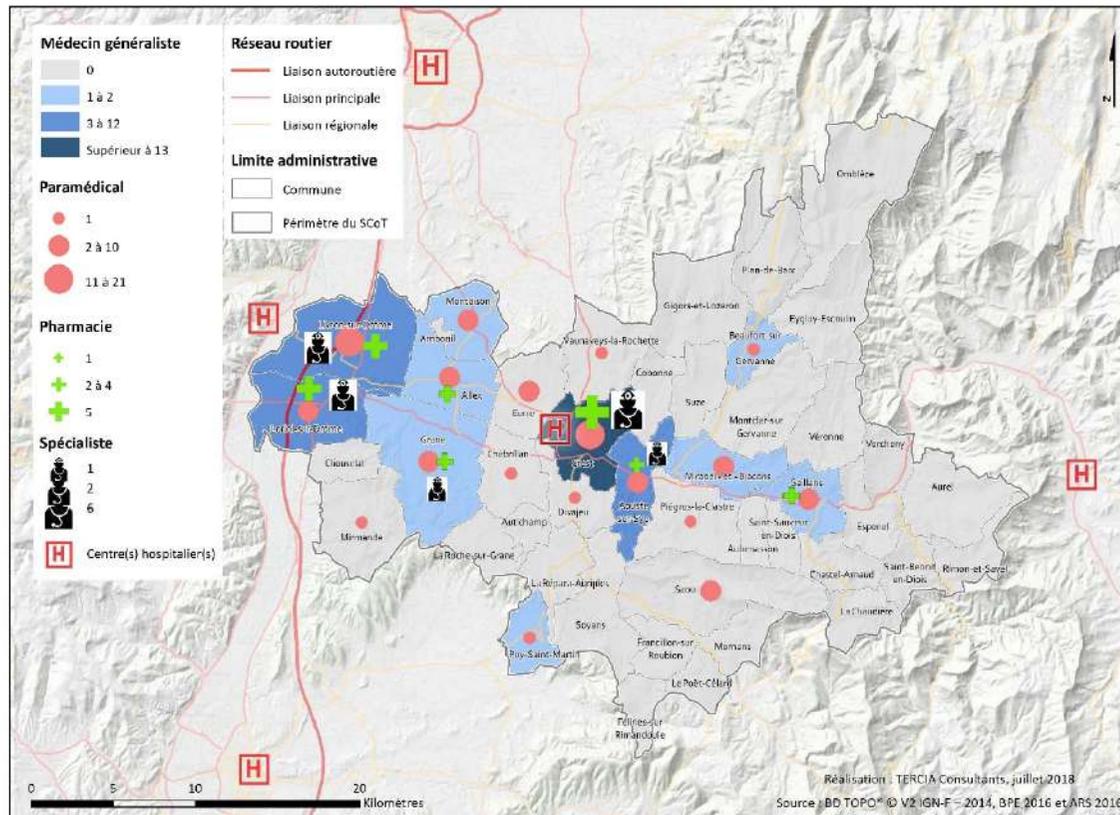


- Cinq unités territoriales différenciées et complémentaires
- Un maillage territorial équilibré autour d'une diversité de niveaux de polarité
 - ✓ 3 Pôles structurants dynamiques et bien équipés : Crest, Livron et Loriol
 - ✓ 9 pôles relais assurant des fonctions complémentaires
 - ✓ 8 pôles de proximité répondant aux besoins quotidiens
 - ✓ 25 villages

Quels besoins d'évolution de l'armature urbaine? Quelles réponses aux mutations en cours? Quelle coordination entre l'armature multipolaire et l'accueil de population (*pour répondre aux besoins des habitants et limiter les déplacements*) ?

Un enjeu de solidarité territoriale et d'innovation en matière d'équipements

Ex. Offre de santé



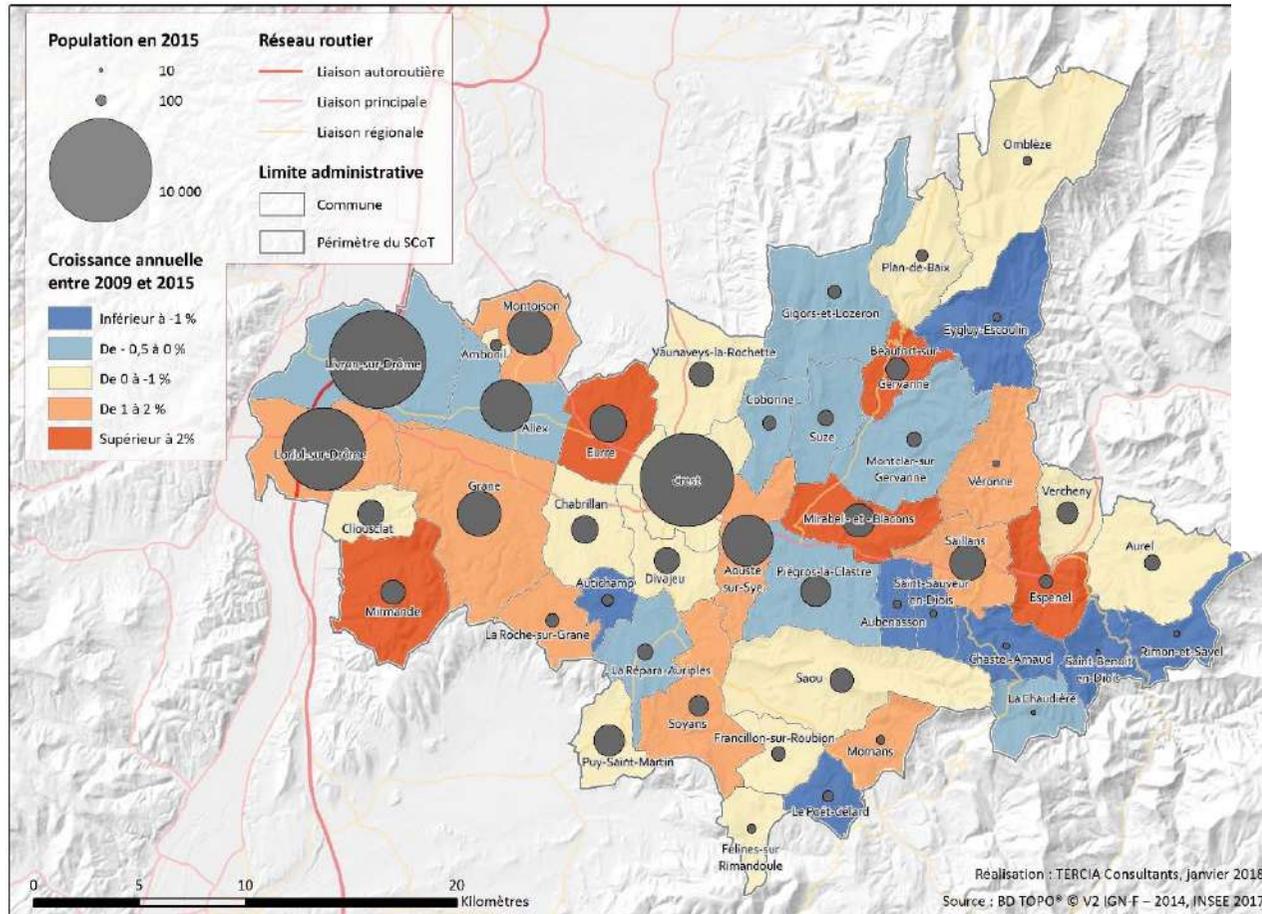
- De grands équipements présents sur les principales polarités / vallée de la Drôme
 - ✓ Crest en premier lieu, mais également Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme
- Une offre de services et d'équipements encore à compléter
 - ✓ Un maillage global des services et équipements qui reste à conforter
 - ✓ Des évolutions de l'offre de services de santé à anticiper
 - ✓ Une offre de services à la petite enfance, éducation et formation à compléter
 - ✓ Une offre en infrastructures sportives satisfaisante
 - ✓ Une offre culturelle riche et dynamique
 - ✓ Une couverture numériques encore insuffisante mais une programmation en cours
- Une accessibilité contrastée entre l'ouest et l'est, ainsi qu'entre la vallée de la Drôme et les territoires plus excentrés

Quel besoin de consolidation des polarités en réponse aux besoins des habitants? Quelles réponses innovantes pour améliorer l'accès aux équipements (mutualisation, télé services, itinérance..) et éviter l'accentuation des déséquilibres?



1.2 Quels enjeux pour la dynamique démographique?

Enjeu du rythme de la croissance démographique



- 45 367 habitants en 2015
- Un territoire attractif
- Une croissance démographique soutenue et continue depuis 1975

- ✓ +53% d'augmentation depuis 40 ans ; +15 700 habitants (+393 hab./an)
- ✓ Une dynamique confirmée sur la période récente (2009-2015) : +0,84% par an (contre 0,73% dans la Drôme)

➔ *Scénario tendanciel 2035 : + 9 000 habitant en 20 ans....*

Quel rythme de croissance dans l'avenir au regard des capacités d'accueil et des besoins du territoire (eau/ paysages/foncier/ vitalité des centres-bourgs/ emploi...) ?

Enjeu de répartition future de l'accueil de population à organiser au sein de l'armature

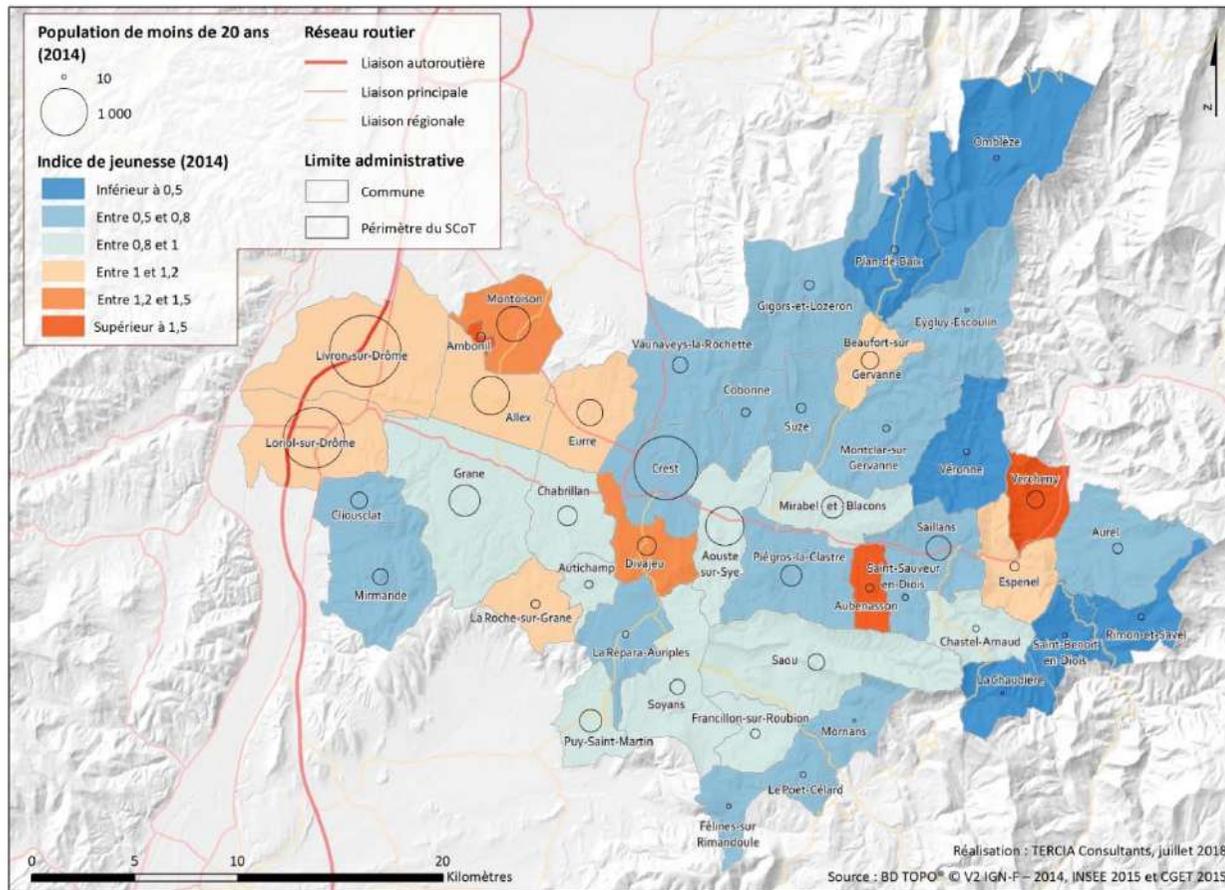
- Une diffusion de la croissance démographique dans tout le territoire, même dans les unités rurales
 - ✓ +27% d'habitants dans le Pays de Saillans et le Haut Roubion
 - ✓ +18% dans la Gervanne-Sye
- Quelques communes qui restent à l'écart
 - ✓ Des communes très rurales qui continuent de perdre des habitants (une partie de la vallée de la Gervanne, le sud-est du SCoT,...)

	POPULATION DE 2015	PART DANS LE SCoT	SUPERFICIE (KM ²)	DENSITÉ (HAB/ KM2)	ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1999 ET 2015 (Nb)	CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 1999 ET 2015 (16 ANS)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL 1999-2015
Le Crestois	22 863	50,4 %	281,7	81,2	+ 3 101	+ 15,7 %	0,92%
La Confluence	16 599	36,6 %	104,3	159,2	+ 1 998	+ 13,7 %	0,80%
Le Pays de Saillans	2 355	5,2 %	150,6	15,6	+ 507	+ 27,4 %	1,53%
La Gervanne - Sye	1 309	2,9 %	179,7	7,3	+ 199	+ 17,9 %	1,04%
Le Haut Roubion	2 241	4,9 %	118,2	19,0	+ 477	+ 27,0 %	1,51%
TOTAL SCoT	45 367	100,0	834,4	54,4	+ 6 282	+ 16,1 %	0,94%

Quelle répartition et quels équilibres de l'accueil de population à moyen terme : entre unités territoriales ? entre polarités et communes rurales/résidentielles ?

➔ Réflexion à mener en lien étroit avec l'attractivité du territoire en matière de développement économique, logements, qualité du cadre de vie, modalités de déplacement...

Enjeu lié à l'évolution de la structure de la population et des besoins des habitants



- Un desserrement des ménages induisant des besoins croissants en logements

- ✓ Vieillesse/ augmentation des familles monoparentales/ décohabitation

- Un déficit d'attractivité du territoire pour les jeunes

- ✓ Un indice de jeunesse négatif pour plus de 70% des communes, notamment les plus rurales

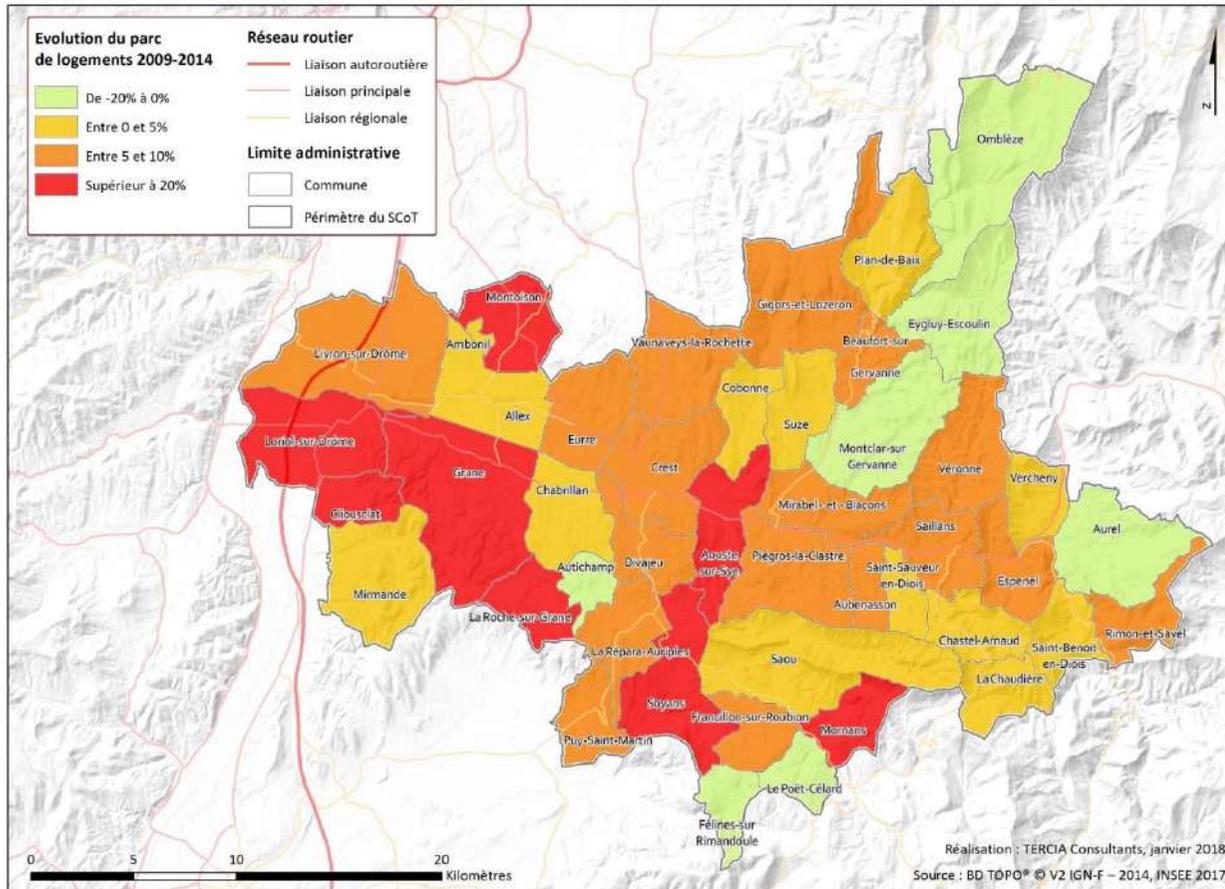
- Une population au profil économique « modeste », mais globalement peu inégalitaire

Quelles réponses en matière d'emploi, de logements, d'équipement, de mobilité pour garder la jeunesse du territoire ?



1.3 Quels enjeux pour l'offre de logements?

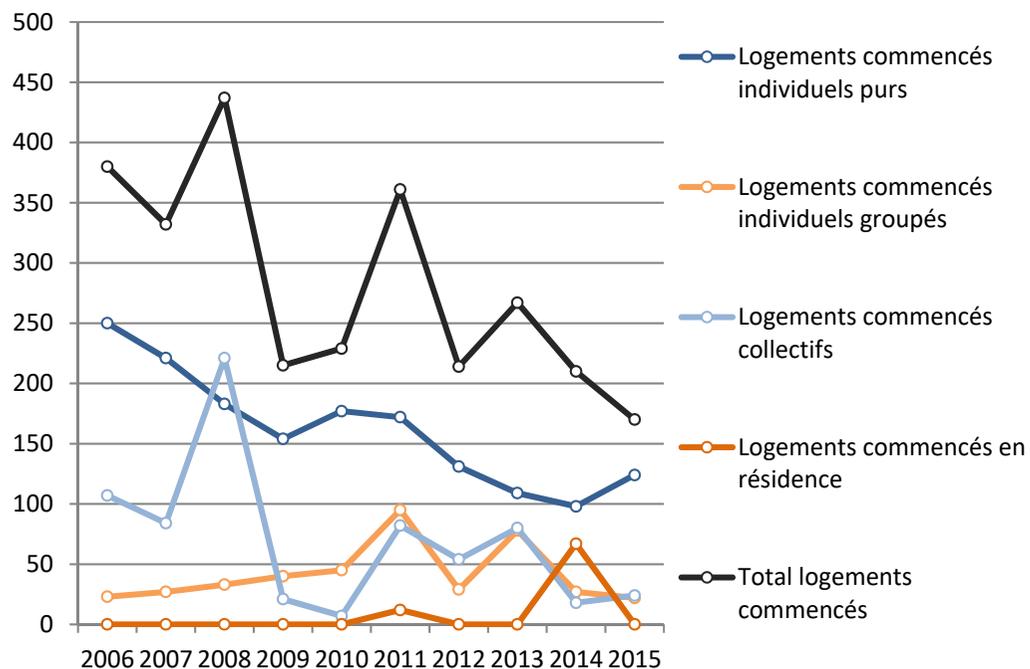
Enjeu d'anticipation des besoins de production de logements (rythme)



- **Un parc de 23 388 logements en 2014**
 - ✓ dont 83 % sur le Crestois et la Confluence
- **Une croissance continue du parc de logements, malgré un ralentissement récent**
 - ✓ 280lgt/an depuis 2006
- **Une dynamique bien corrélée à la croissance démographique**
 - ✓ +16% entre 99 et 2014
- **Des dynamiques contrastées selon les unités territoriales**
 - ✓ En lien avec les densités de population
- **Un besoin endogène en logements à intégrer**
 - ✓ 20% des résidences principales dont 9% pour le desserrement des ménages

Quelle adéquation entre la production de logements et la croissance démographique/ besoins des populations? Quel rôle des centres- villes et centres-bourgs dans la réponse aux besoins en logement ?

Enjeu lié à diversité du parc de logements



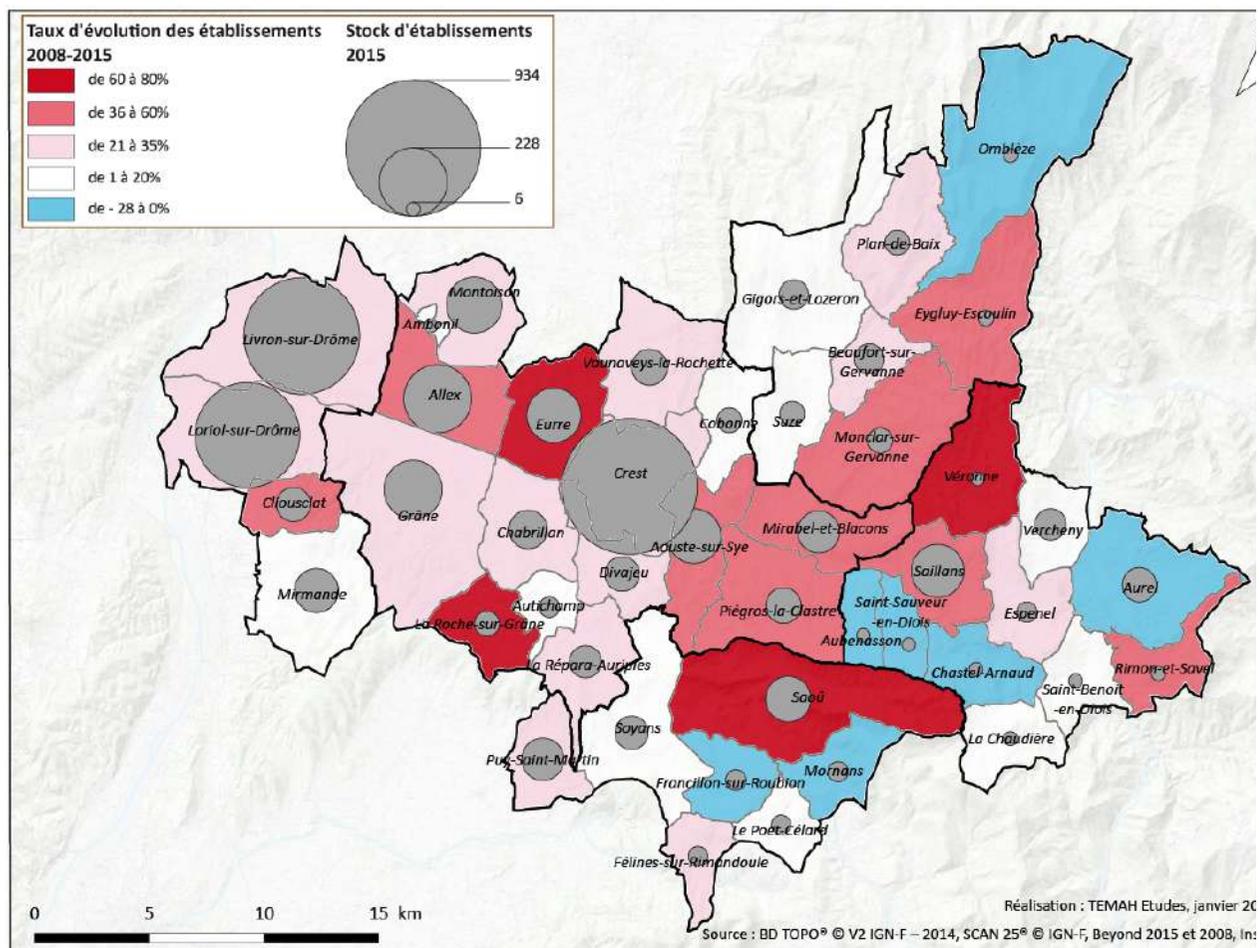
Quelle adéquation entre la production de logements et la diversité des besoins notamment pour les jeunes ou les seniors ? Quelles réponses au besoin de renouvellement des formes urbaines et des typologies de logements ?

- **Un manque de diversité du parc de logements**
 - ✓ Une omniprésence de la maison individuelle (75 % en 2014), qui s'infléchit dans les programmes récents (72 % dans les constructions récentes)
 - ✓ Une part limitée d'appartements (24 %) et surtout de petits logements (T1 : 1,9 % contre 4,8 % dans la région, T2-T3 : 25 % contre 33 %)
- **Des logements relativement accessibles**
 - ✓ 1700 LLS, soit 8,7 % du parc mais indicateurs de tensions plus forts que la Drôme
 - ✓ Un marché relativement fluide et des prix encore globalement abordables
- **Un territoire vécu à l'année**
 - ✓ 82 % de résidences principales, mais 38 % de résidences secondaires sur la Gervanne-Sye
- **Un phénomène de vacance structurelle sur les centres anciens et l'habitat collectif notamment**



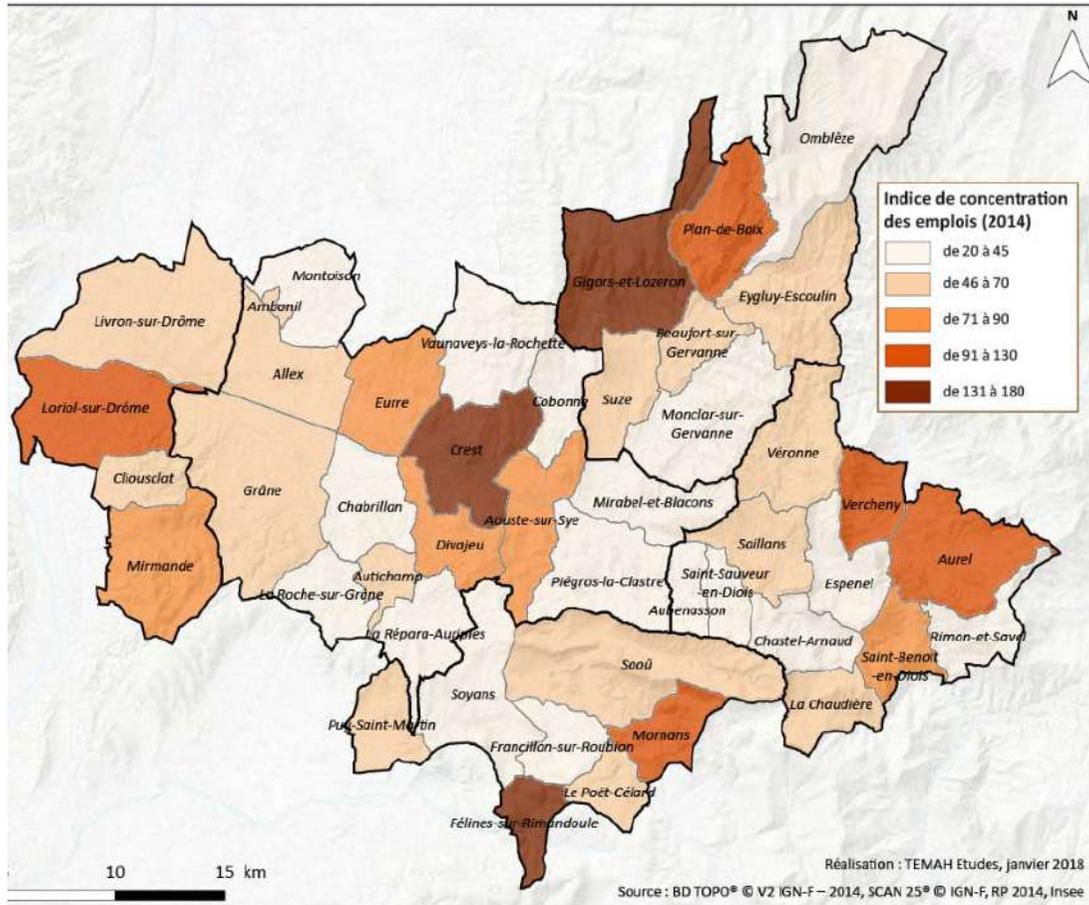
1.4 Quels enjeux pour l'économie territoriale?

Enjeu de consolidation de l'économie territoriale ...



- Une économie dynamique, un tissu dominé par les TPE et concentré sur 2 pôles
 - ✓ Un bassin de 14 700 emplois
 - ✓ 3 communes comptent plus de 2000 emplois et concentrent 65% des emplois du territoire (*Crest/Loriol-sur-Drôme et Livron-sur-Drôme*)
 - ✓ Une hausse de +30% d'établissements entre 2008 et 2015 (+25% dans la Drôme)
 - ✓ Une hausse plus faible (+5%) des emplois entre 2008 et 2014 en corrélation avec la croissance démographique
 - ✓ Seuls 5% des établissements ont plus de 10 salariés (*7% dans la Drôme, Auvergne - Rhône-Alpes : 6% et France : 6%*)
- Une économie qui se résidentialise
 - ✓ Plus de 73% des postes salariés mais un tissu productif toujours présent (*40% des établissements*)
 - ✓ Un secteur présentiel très dynamique
 - ✓ Un secteur agricole très présent, moteur de filières agroalimentaires, cosmétiques,...

Enjeu de consolidation de l'économie territoriale (suite) ...



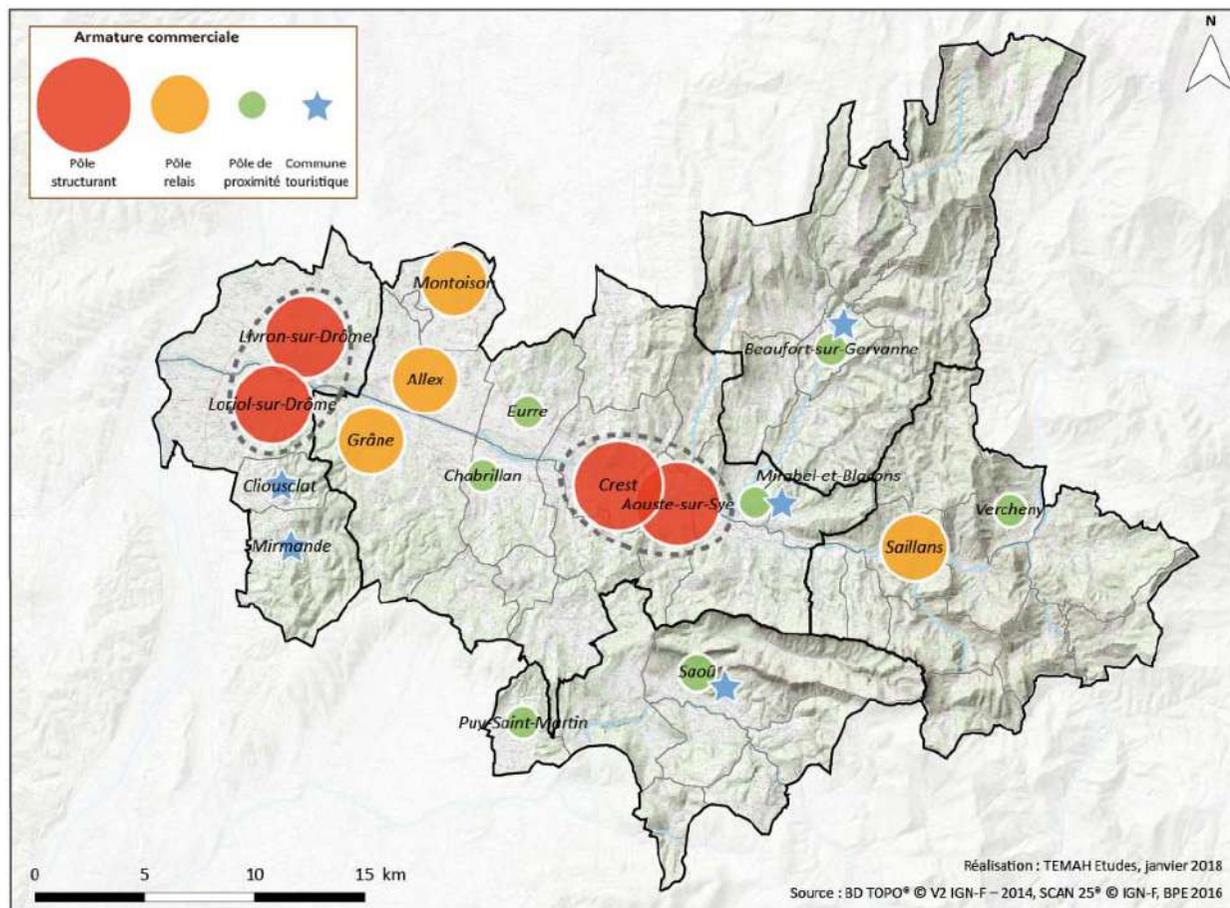
- Un indice de concentration des emplois faible et géographiquement hétérogène
 - ✓ ICE : 81,7 (contre 106,7 Drôme)
 - ✓ Ratio = 1 emploi pour 3,1 habitants, (contre 2,4 dans la Drôme et 2,5 en Auvergne – Rhône-Alpes)
 - ✓ Quelques communes émettrices d'emplois (Crest, Loriol, Vercheny...)

- Biovallée : une stratégie de développement fédératrice
 - ✓ Valorisation des ressources
 - ✓ Aménagement et développement durable
 - ✓ Innovation

Quel **objectif de création d'emplois** pour améliorer le taux d'emploi local (*manque 4 000 emplois pour atteindre le taux départemental*) ? Quelle ambition de rééquilibrage entre économie résidentielle dynamique et productive ? Quelles filières privilégier et renforcer ? **Quelle adaptation de l'offre de foncier dédié aux activités économiques à la demande, notamment endogène ?** Quelle place pour les centralités/ tissus urbains mixtes dans l'accueil d'activités ? Quel **dimensionnement** au regard des besoins ?

Enjeu de complémentarité à trouver

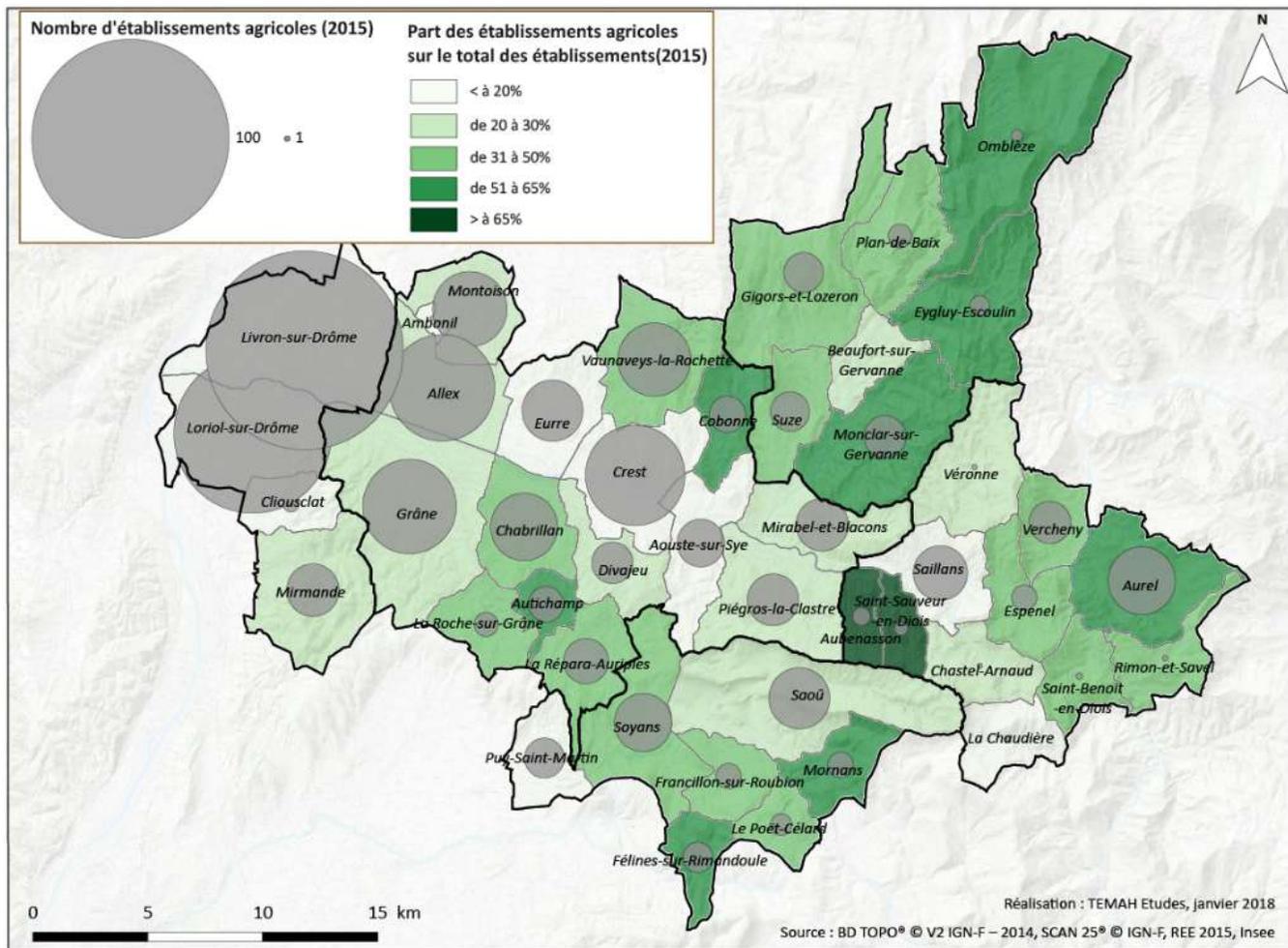
entre une armature commerciale diversifiée en périphérie et plus fragile en centre bourg



- Une armature structurée autour 2 polarités commerciales majeures
 - ✓ Loriges / Livron
 - ✓ Crest / Aouste
- 4 polarités commerciales relais dans les principaux centres bourgs
- 22 communes (sur 45) dépourvues de commerce
- Un fort de développement des zones périphériques
- Des signes de fragilité des centres villes (*vacance, turn over*) et des friches commerciales
- La vente directe : un atout spécifique au territoire.

Quelle adéquation du dimensionnement du commerce avec la croissance démographique, la répartition territoriale et les nouveaux modes de consommation ? **Quelle place pour les centralités** dans l'armature et le développement commercial ?

Enjeu de préservation d'un tissu agricole stratégique et structurant



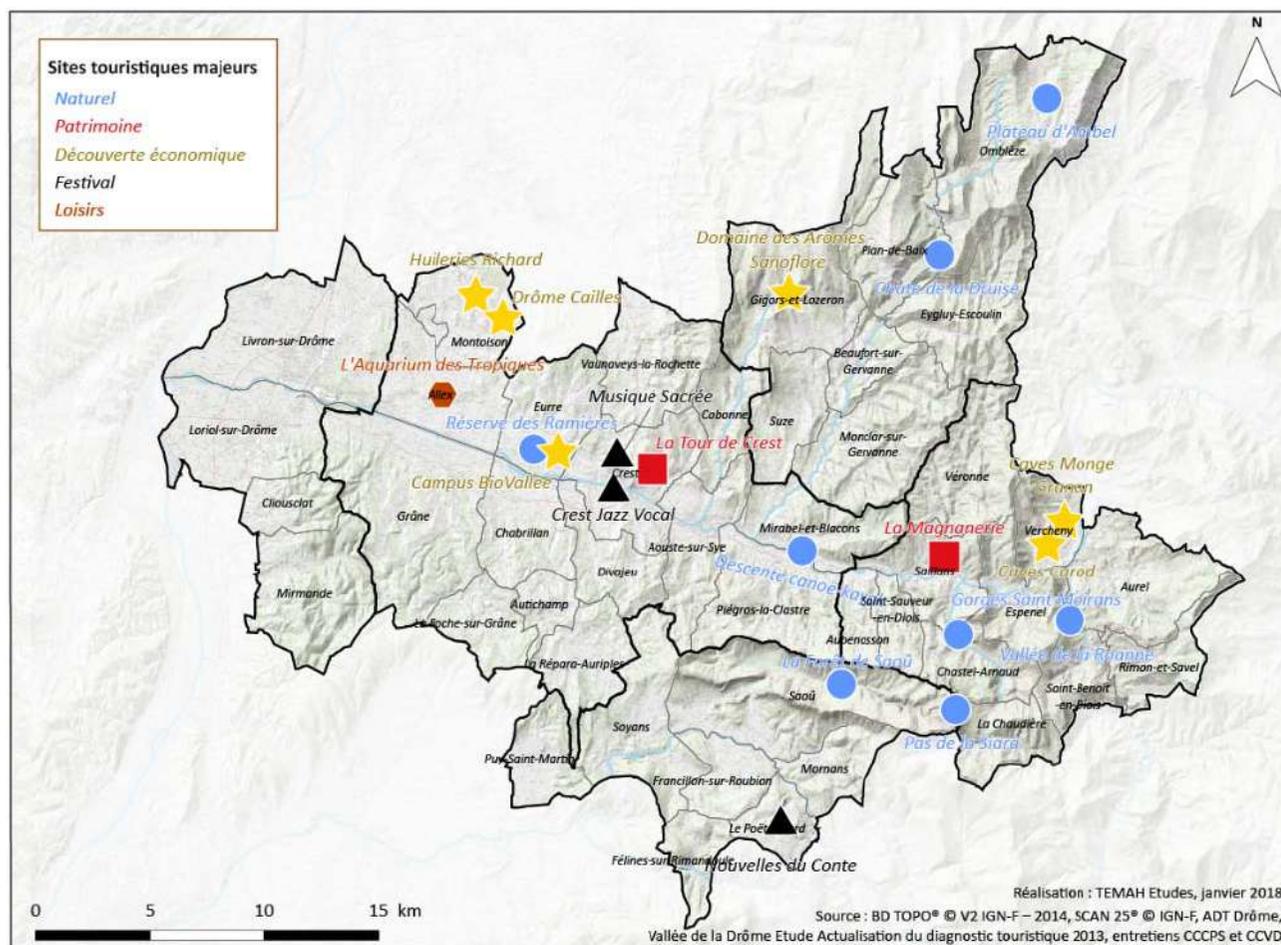
- **Une orientation agricole structurante mais qui recule**

- ✓ 19,2% des établissements économiques (2015) sont agricoles (contre 15,2% dans la Drôme)
- ✓ Une tendance à la baisse confirmée par les données du recensement agricole notamment dans les communes de la confluence (-30% des UTA)
- ✓ L'emploi agricole (1 158) = 8% des emplois du SCoT, avec un fort ancrage local mais en baisse (-10%)

- **Une agriculture locale orientée vers des productions bio, diversifiées, à forte valeur ajoutée (ex. : semences) , marqueur de l'identité du territoire**

Quels besoins de sécurisation du foncier agricole productif ? Quelles améliorations des conditions d'exploitations et notamment de l'accès au foncier et au bâti?

Enjeu de valorisation économique du potentiel touristique du territoire *(sites touristiques, de loisirs et culturels)*



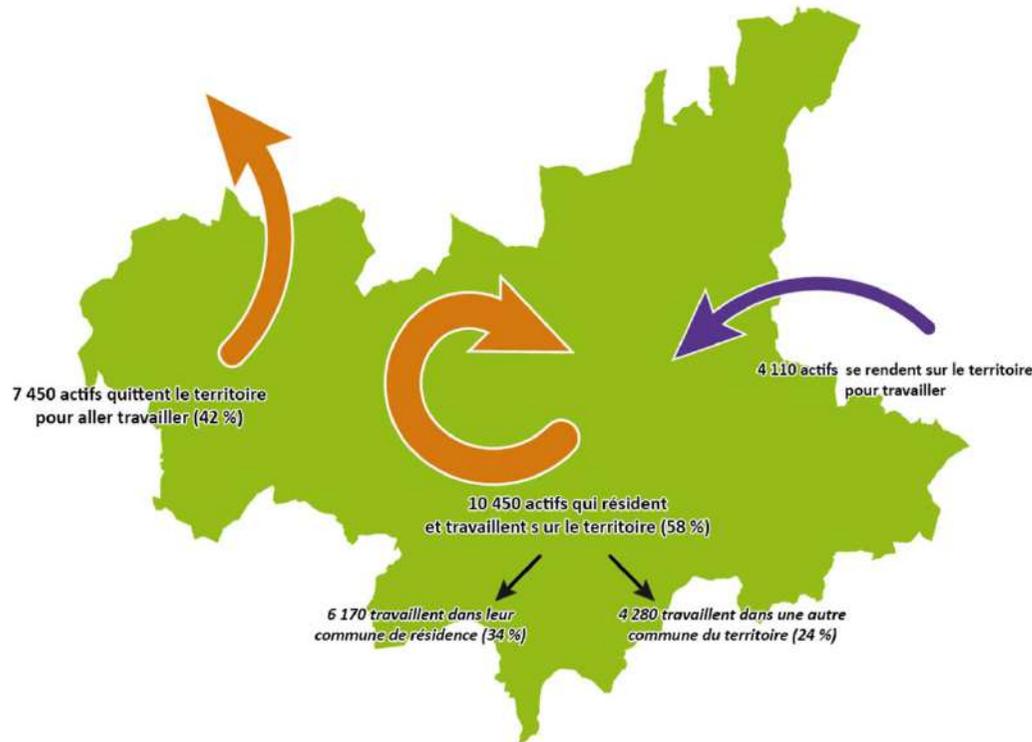
- De nombreux sites touristiques maillent le territoire *(mais une zone d'attraction surtout locale)*
- Une offre d'hébergements marchands à diversifier pour développer la fréquentation
 - ✓ Hôtels (15); Campings (33); établissements ; Gîtes et chambres d'hôtes (189) Hébergements collectifs...
- Une offre complète en activités de pleine nature
- Les rivières : un atout touristique majeur à valoriser
- L'art et la culture, un secteur économique bien présent et un atout touristique à valoriser

Quels choix de valorisation / préservation des atouts du territoire (au service de la création d'emplois pérennes) ? Quelle place pour les résidences secondaires et les lits marchands dans la production de logements ?



1.5 Quels enjeux pour l'offre de mobilité et de déplacement du territoire?

Enjeu de réponse aux besoins de mobilité

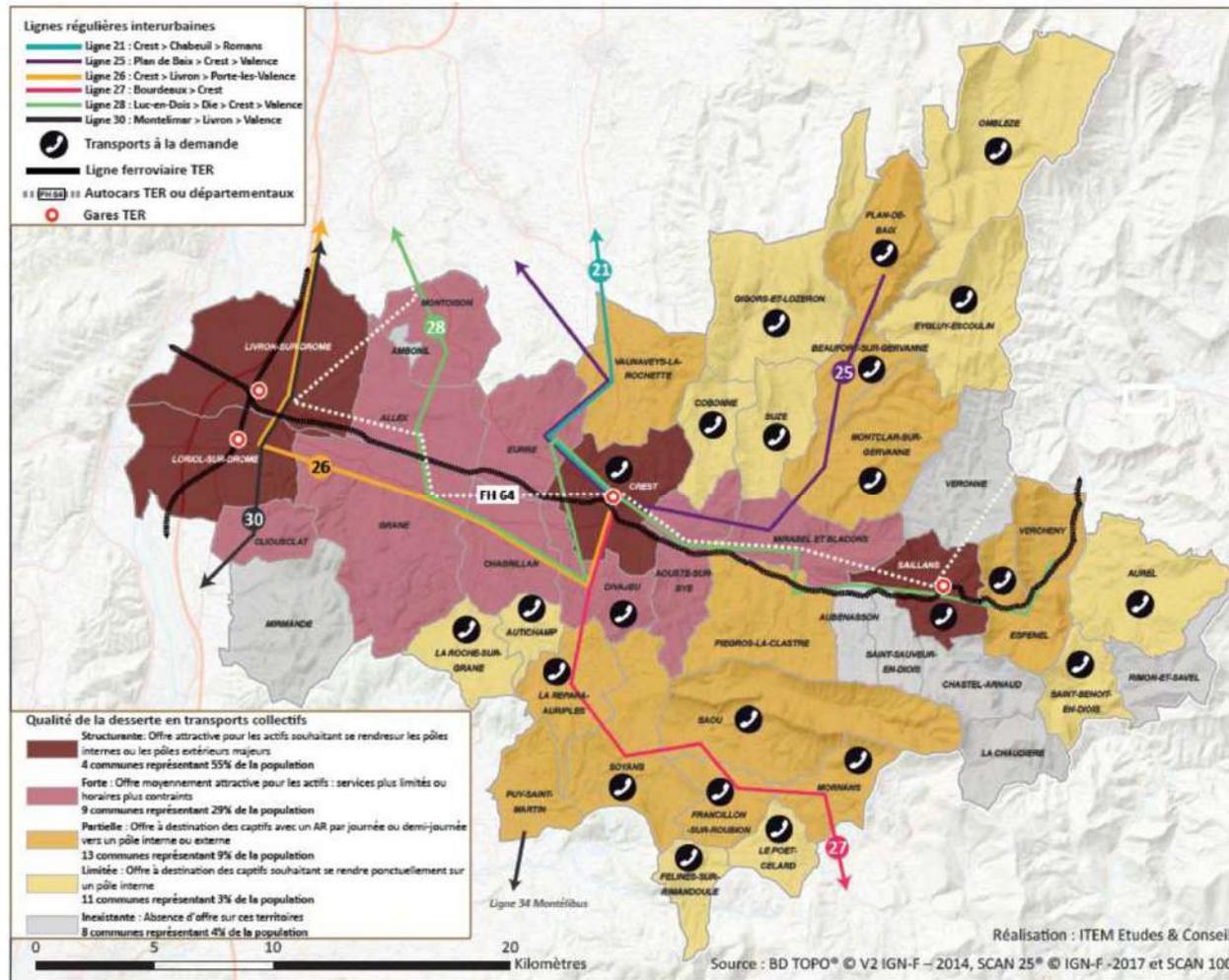


Quelle **organisation du territoire** / quels **secteurs de développement urbains** favorables à la mobilité durable ?
Quelle **hiérarchisation** des voiries structurantes pour combiner accessibilité au territoire/ développement des transport en commun et du co-voiturage ?

Groupement TERCIA-SOBERCO-TEMAH-ITEM-URBICAND

- **Un territoire bassin de vie**
 - ✓ 81 % des déplacements tous motifs confondus sont internes au territoire
 - ✓ Mais plus de 40% des actifs quittent le territoire pour travailler (7 450 personnes) - essentiellement avec les deux pôles drômois (Valence /Montélimar) ;
- **Un territoire largement tourné vers l'automobile**
 - ✓ 69 % des déplacements en voiture (VP)
 - ✓ Autres modes : 25 % à pied; 3 % en transports collectifs; 1 % en vélo
- **Des besoins de mobilité sur d'autres mode non négligeables**
 - ✓ 151 200 voyageurs sur l'offre ferroviaire en 2016 en lien avec le territoire
 - ✓ 1/3 des actifs travaillent dans leur commune de résidence et font des déplacements courts
- **Des habitants qui aspirent au changement**
 - ✓ Cf enquête du Conseil de développement (2012) qui plébiscitent les mobilités alternatives à la VP
- **La problématique du fret à prendre en compte**

Enjeu de développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture



■ Une offre alternative en phase de déploiement mais qui n'incite pas suffisamment au report modal

- ✓ Un niveau de services en transport collectif insuffisant pour les habitants
- ✓ Une frange Ouest bien desservie et accessible /frange Est plus éloignée
- ✓ Des conditions /modes actifs perfectibles pour les trajets réguliers
- ✓ 15 aires de covoiturage
- ✓ Déploiements en cours :
 - Suites étude « Dromolib » 2017 : nombreuses stations de mobilités projetées
 - Initiatives locales et citoyennes
 - Guide « Bougeons autrement »

Quelle structuration du territoire autour de **bassins de mobilités de proximité** ? Quels **modes d'urbanisation** favorisant les mobilités actives ? Quelle intégration du co-voiturage dans l'espace public ? Quel **développement de l'offre de stationnement** en faveur de la vitalité et de l'attractivité des centres-bourgs ?



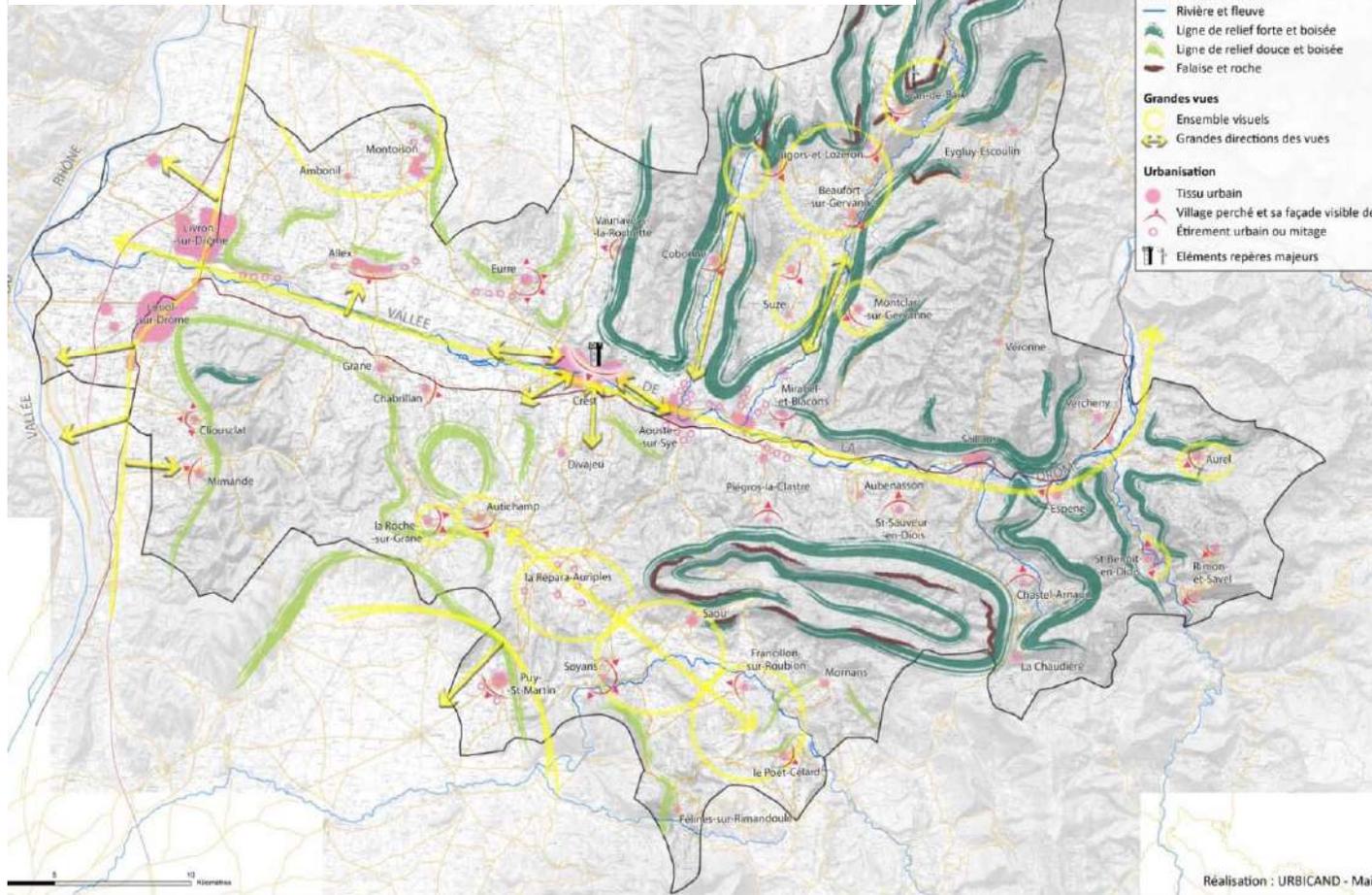
2

L'état initial de l'environnement



2.1 Quels enjeux pour le paysage et le patrimoine?

Enjeux liés à la diversité et qualité des paysages/patrimoine



La maîtrise de l'urbanisation

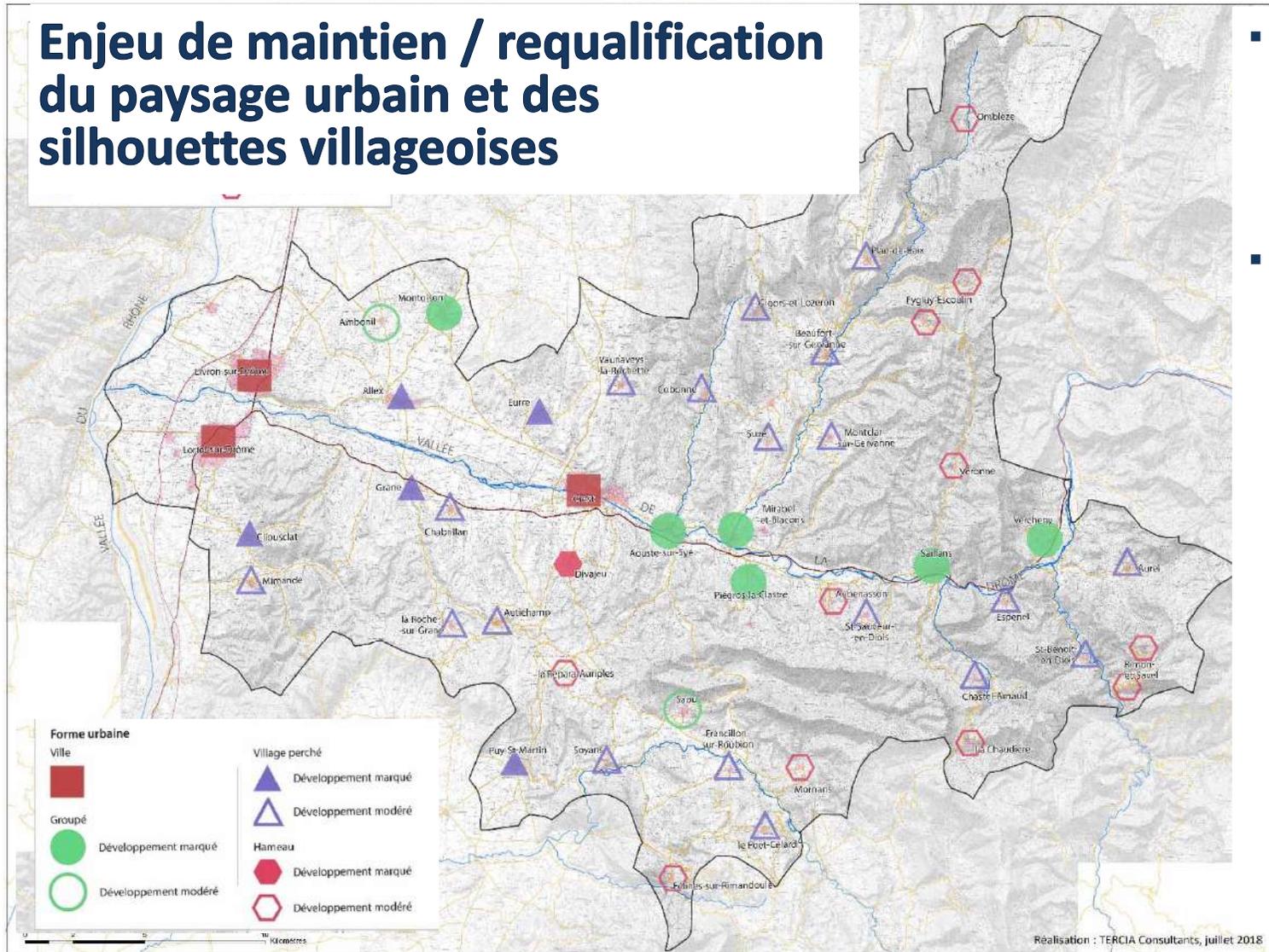
- ✓ Coupures vertes entre les villages le long des grands axes
- ✓ Implantations des équipements de productions énergétiques

La mise en valeur des villages perchés, du patrimoine et des sites emblématiques

- ✓ Points de vue/silhouettes villageoises et façades visibles
- ✓ Le synclinal de Saoû/La rivière Drôme/Le sud Vercors
- ✓ La tour classée de Crest/Châteaux, églises

Quelle mise en valeur/positionnement des paysages et sites remarquables, notamment pour participer à l'attractivité touristique ? Quelle gestion de la fréquentation touristique des sites remarquables?

Enjeu de maintien / requalification du paysage urbain et des silhouettes villageoises



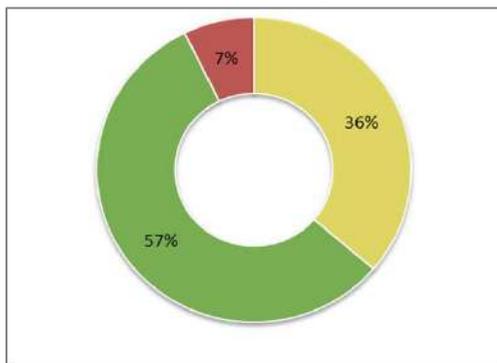
- Une diversité de typologies formes urbaines : villes, villages groupés, perchés, hameaux
- Des enjeux liés à la qualité des extensions de l'urbanisation
 - ✓ La maîtrise des extensions : lisibilité de l'enveloppe, lutte contre le mitage, respect des « sensibilités » urbaines / paysagères
 - ✓ La compacité des formes urbaines
 - ✓ Qualité du bâti dans les centres anciens

Quelle maîtrise des extensions et intégration de l'urbanisation (zone commerciale, entrée de ville, extension, frange urbaine,...) dans un contexte paysager agri-naturel de qualité ? **Quelle mise en valeur des silhouettes remarquables ?**

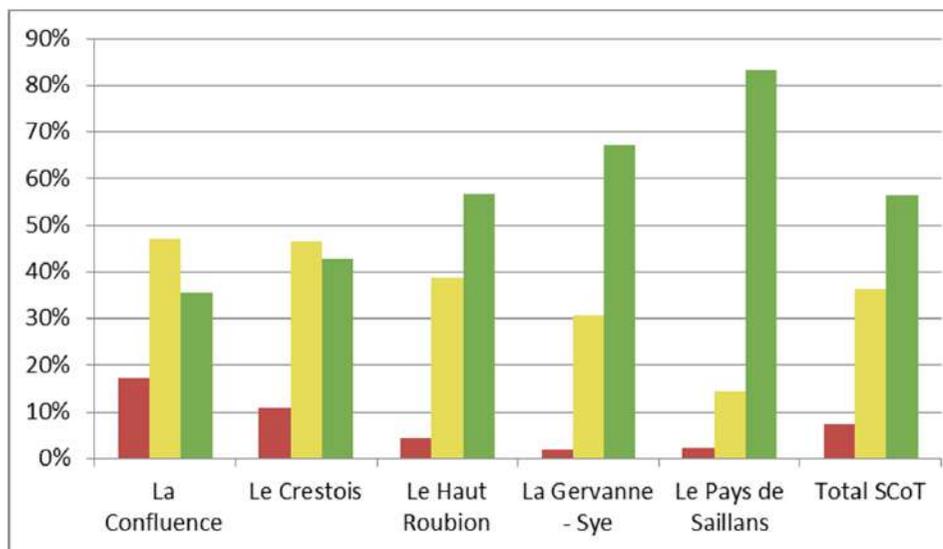


2.2 Quelles pressions sur la ressource en espace/ terres agricoles ?

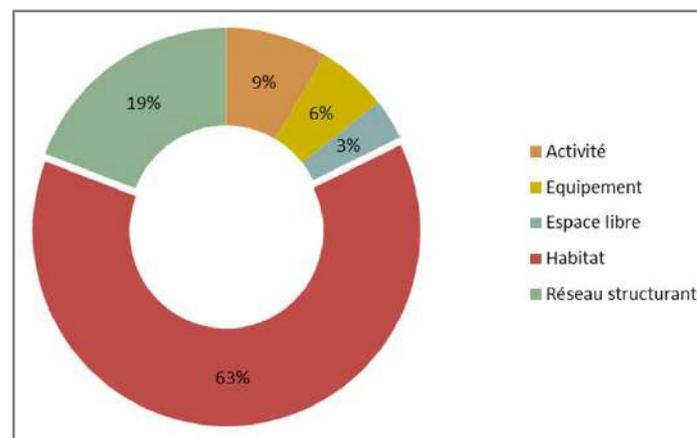
Enjeu lié aux équilibres de l'occupation des sols

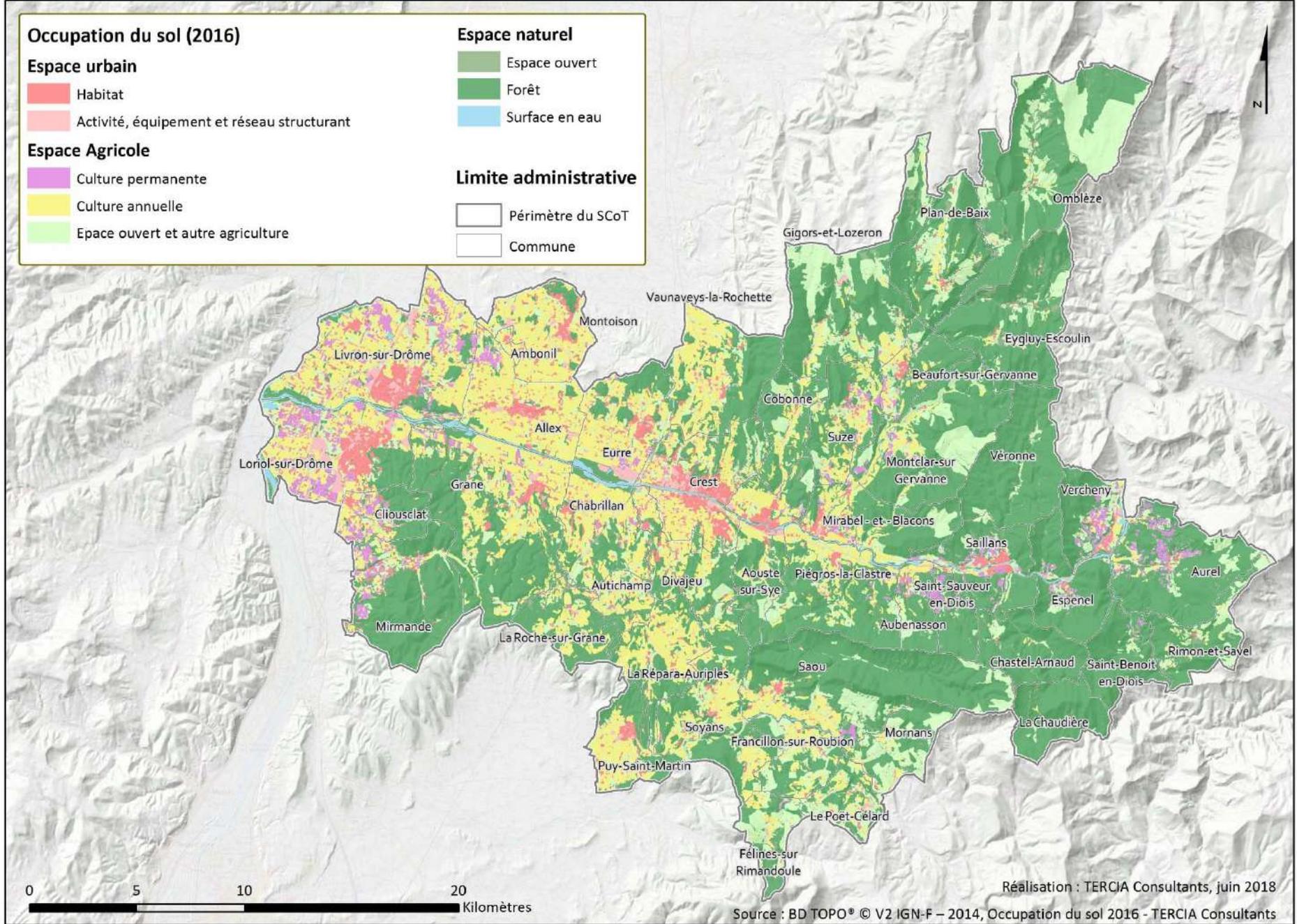


■ Espace agricole ■ Espace naturel ■ Espace urbain



- **Un territoire à dominante naturelle (47 500 ha) et agricole (30 500 ha) présentant une urbanisation modérée (6 000 ha)**
- **Des unités territoriales différenciées :**
 - ✓ Plus agricoles et urbaines dans les vallées (Confluence et Crestois)
 - ✓ A très forte dominante naturelle sur les reliefs (Pays de Saillans et Gervanne-Sye)
- **Un espace urbain à dominante d'habitat**
 - ✓ Un espace constitué en majorité par les quartiers d'habitat (63%) et une forte représentation de l'habitat isolé (51% de l'habitat)
 - ✓ Une proportion limitée d'espaces à vocation économique (9% soit 533ha) en majorité dans la Confluence et le Crestois





Enjeu liés à la consommation des espaces non artificialisés

Unités territoriales	SURFACES (HA)	PART DU TOTAL (%)	RYTHME ANNUEL (HA/AN)	EMPREINTE FONCIÈRE PAR HABITANT (M ² /HAB)	EMPREINTE FONCIÈRE PAR LOGEMENT (M ² /LGT)
Le Crestois	200	44%	13,3	688	652
La Confluence	160	35%	10,7	855	673
Le Pays de Saillans	28	6%	1,9	588	690
La Gervanne - Sye	18	4%	1,2	970	633
Le Haut Roubion	47	10%	3,1	1 057	908
Total général	453 ha	100%	30,2	770	681

Quelle ambition de réduction de la consommation d'espace dans l'avenir? Quelle prise en compte de la ruralité et de l'armature territoriale dans les principes d'urbanisation futurs ? Quelle **renouvellement des formes urbaines pour concilier densité et qualité de vie?**

- **Une consommation d'espace globalement modérée**
 - ✓ +453 ha entre 2001 et 2016, mais essentiellement au détriment des espaces agricoles (*73 % des espaces consommés*)
- **Un rythme de consommation d'espace de 30 ha/an sur la période**
 - ✓ Une empreinte foncière moyenne par habitant dans les moyenne des territoires ruraux (770 m²/hab)
 - ✓ Des fortes variations selon les unités territoriales : *de + de 1000m²/hab dans le haut-Roubion à 590m²/hab. pour le Pays de Saillans*
- **Une consommation d'espace majoritairement dédiée à la production de logements (70%)**
- **Une consommation majoritairement répartie entre les trois formes d'urbanisation**
 - ✓ 42 % en extension urbaine,
 - ✓ 31 % en dents creuses (espaces libres dans les tissus urbains)
 - ✓ 27 % en situation isolée (part plus importante en Gervanne-Sye et pays de Saillans)

Enjeu lié à la préservation du patrimoine agricole et de ses valeurs

- Des unités territoriales aux profils agricoles différenciés

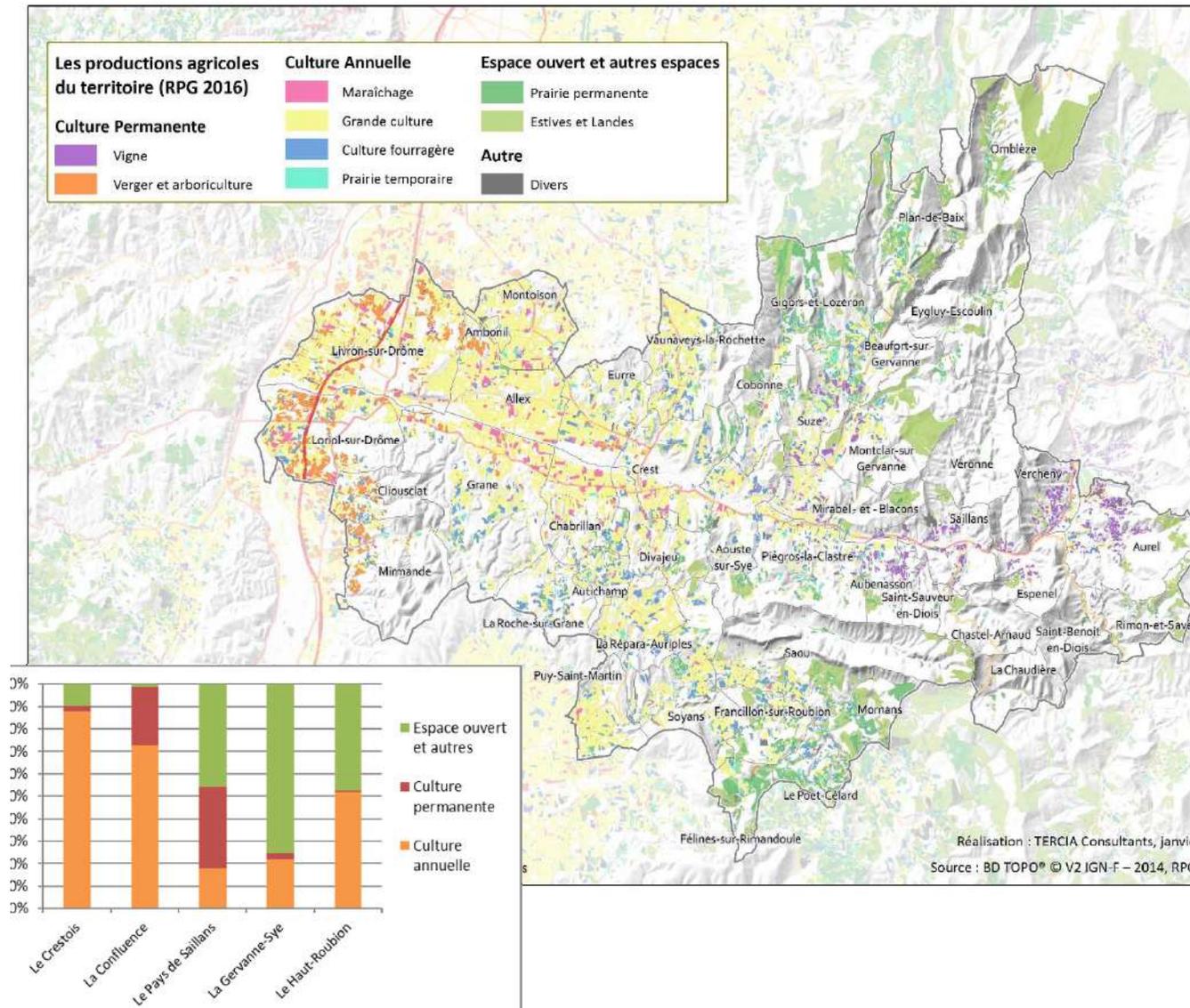
- ✓ Forte présence du vignoble en Pays de Saillans;
- ✓ Dominance des espaces pastoraux en Gervanne-Sye
- ✓ Dominance des grandes cultures en Confluence et Crestois

- 332 ha de terres agricoles consommées entre 2001 et 2016,

- ✓ Soit 22 ha/an, notamment dans les secteurs à forte valeur économique (fonds de vallée)

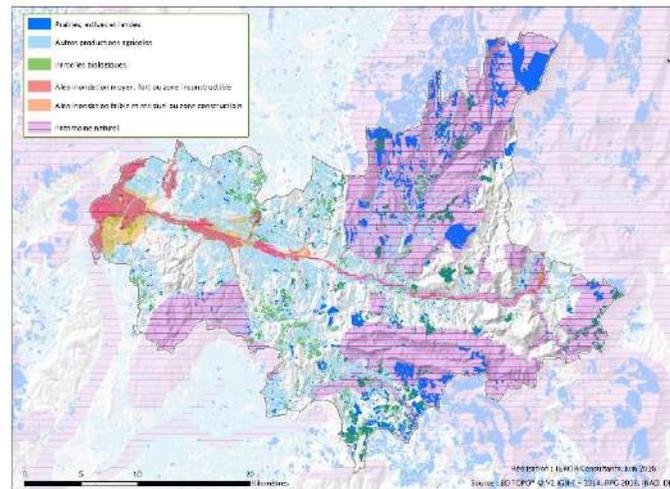
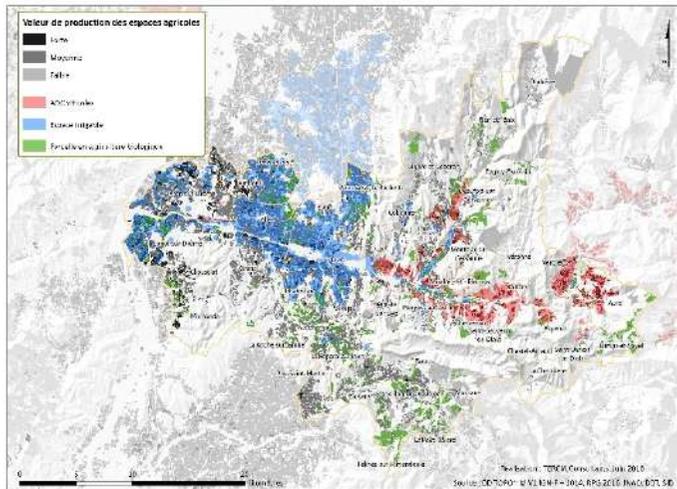
- 94 ha de terres agricoles consommées en situation isolée

- 46 % de la SAU possédée par les 50 ans et plus
(contre 37 % 10 ans plus tôt)



Groupement TERCIA-SOBERCO-TEMAH-ITEM-URBICAND

Enjeu lié à la préservation du patrimoine agricole et de ses valeurs



▪ Valeurs économiques

- ✓ 7000 ha irrigués
- ✓ Les appellations et signes de qualité
- ✓ Les cultures à forte MBS
- ✓ L'agriculture biologique

▪ Valeurs environnementales

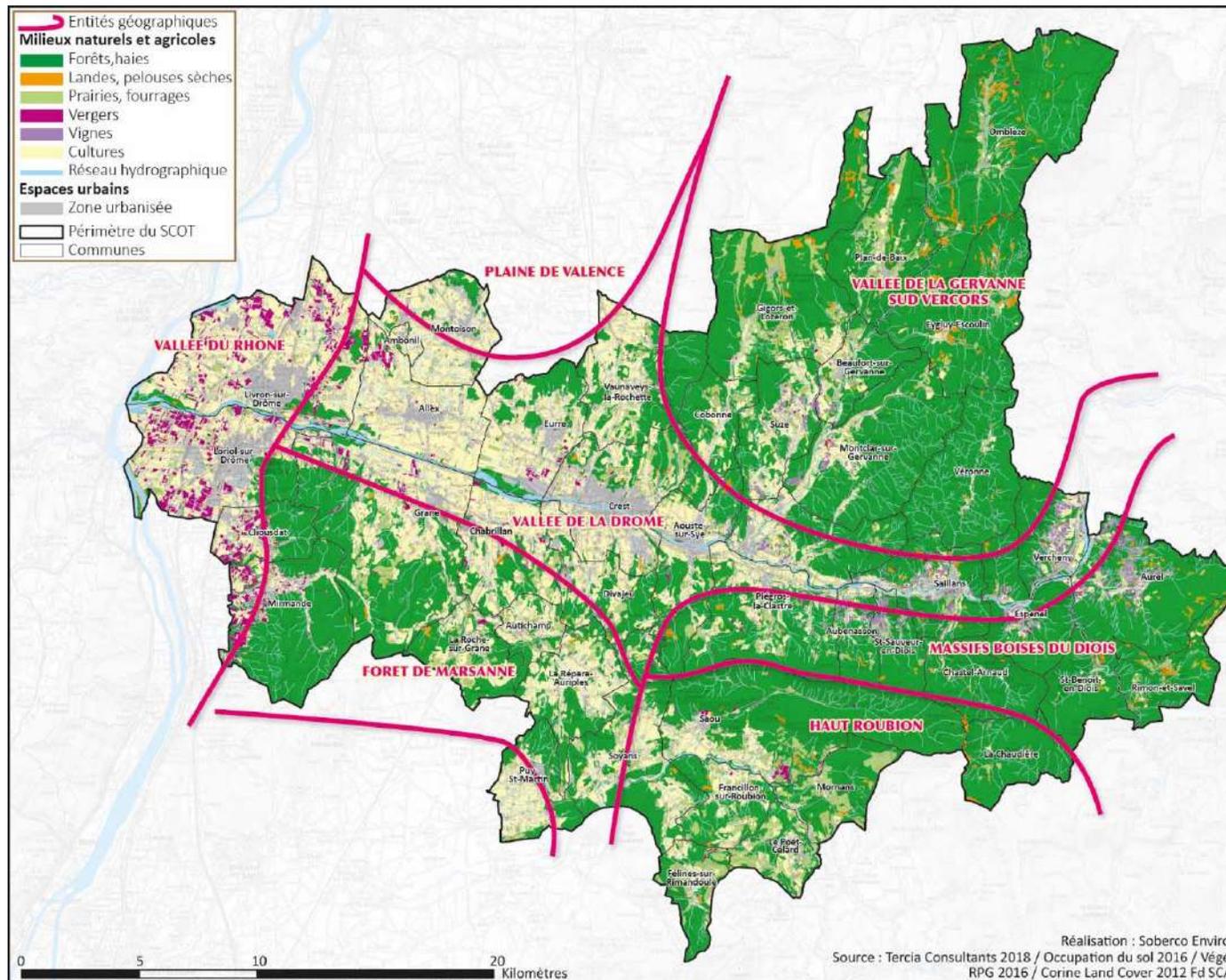
- ✓ Les productions favorables à la biodiversité (espaces pastoraux)
- ✓ Les zonages d'inventaire / protection de la biodiversité
- ✓ Les aléas d'inondation

Quelle ambition de préservation des espaces agricoles productifs? Des autres fonctions agricoles? Quelle place dans les choix d'aménagement du territoire? Quels arbitrages dans les secteurs de forte valeur et de développement urbain?



2.3 Quels enjeux pour la biodiversité?

Enjeu de maintien de la grande diversité écologique

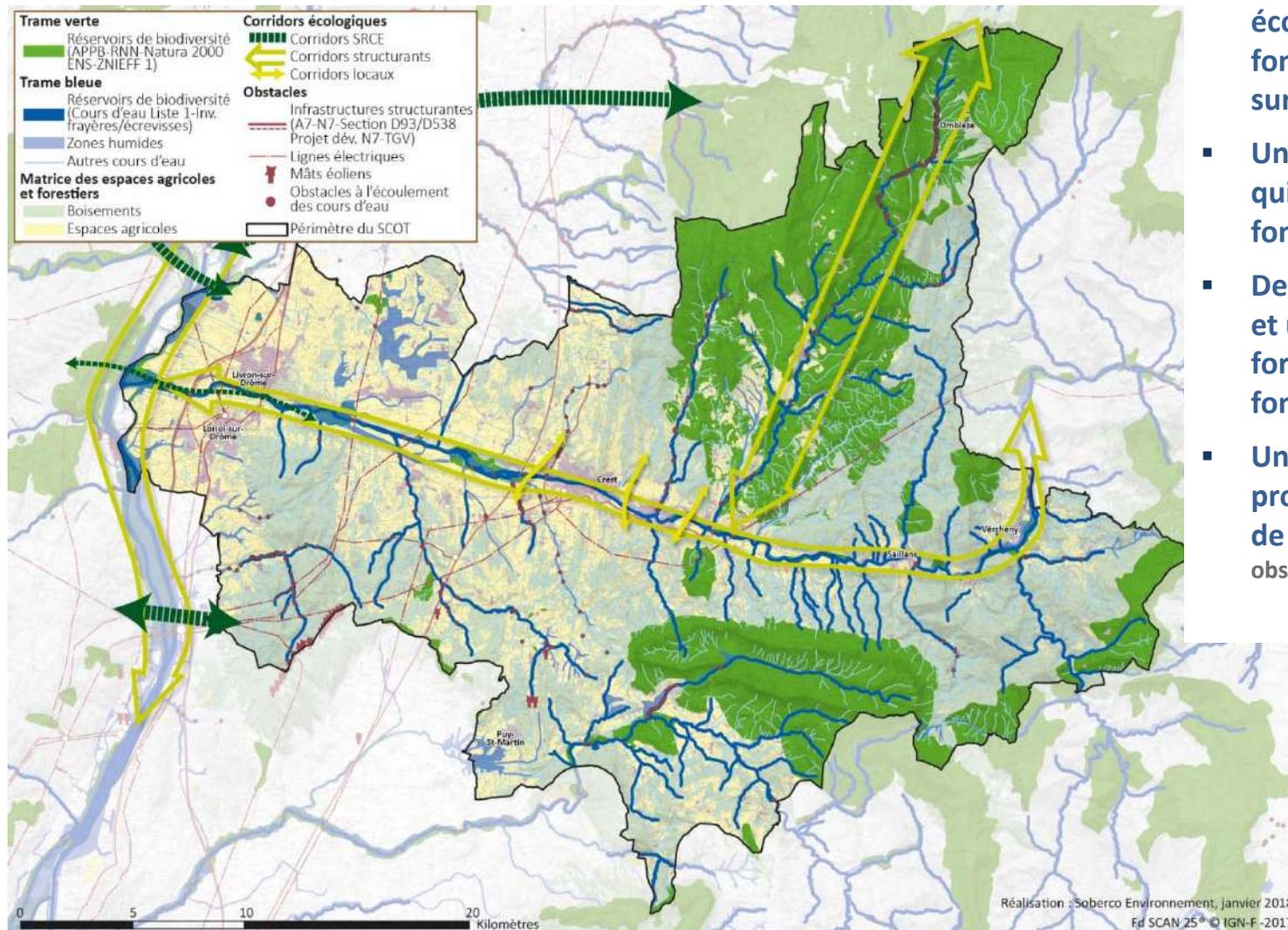


- Une grande diversité d'habitats naturels et d'espèces patrimoniales
 - ✓ Un patrimoine naturel exceptionnel
 - ✓ Des réservoirs de biodiversité majeurs et milieux plus rares recensés
 - ✓ Une importante couverture forestière aux faciès variés

- Des pressions urbaines limitées mais d'autres pressions anthropiques s'exercent (vallée de la Drôme notamment)

**Une forte responsabilité du territoire dans le maintien de la biodiversité.
Quelle prise en compte de cette richesse écologique dans le développement envisagé et dans ses modalités d'urbanisation ?**

Enjeu de préservation des continuités écologiques



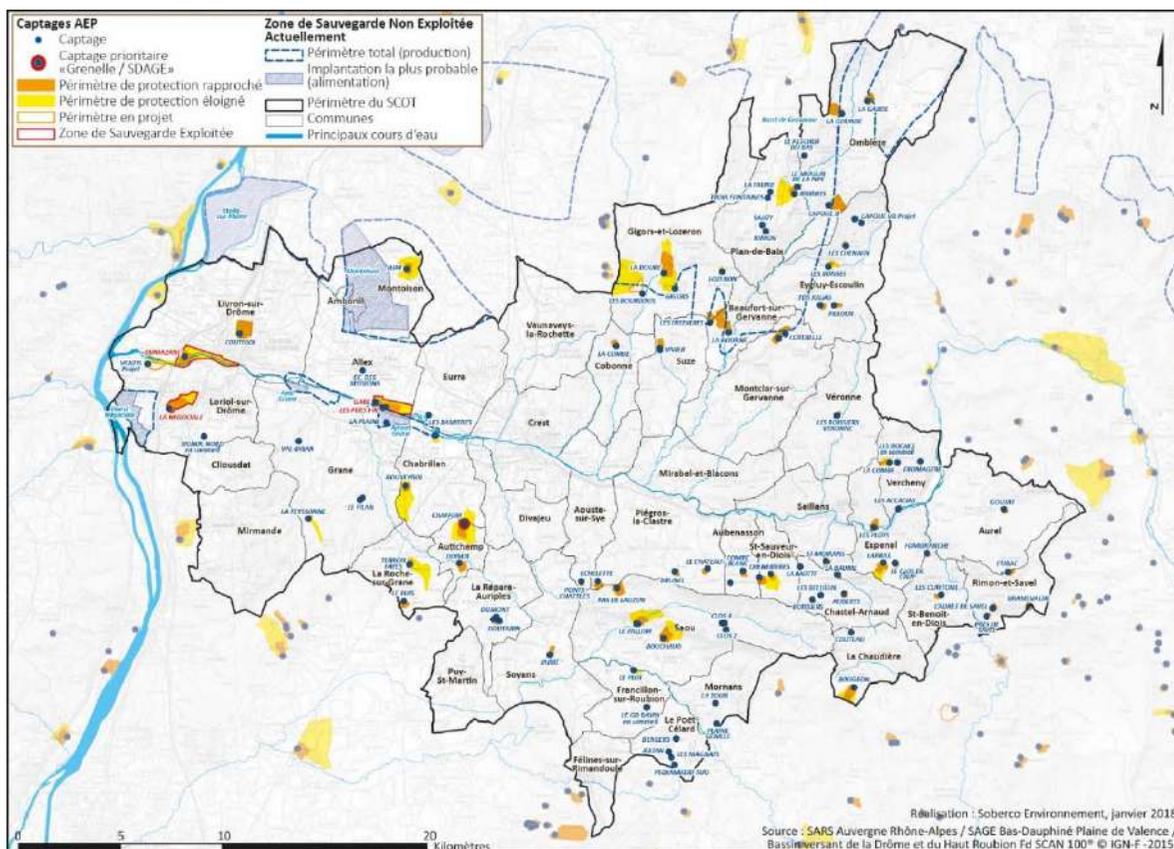
- La Drôme, un corridor écologique majeur dans la fonctionnalité écologique sur le territoire
- Un réseau hydrographique qui participe fortement aux fonctionnalités écologiques
- Des continuités écologiques et une matrice agricole et forestière plutôt fonctionnelles
- Une urbanisation linéaire progressive en rive droite de la Drôme qui tend à créer des obstacles aux continuités nord sud

Un enjeu de maintien des fonctionnalités écologiques du territoire et notamment de part et d'autre de la vallée de la Drôme. Quel développement de l'urbanisation dans la vallée de la Drôme permettant de garantir la fonctionnalité du réseau écologique ?



2.4 Quelles pressions sur la ressource en eau?

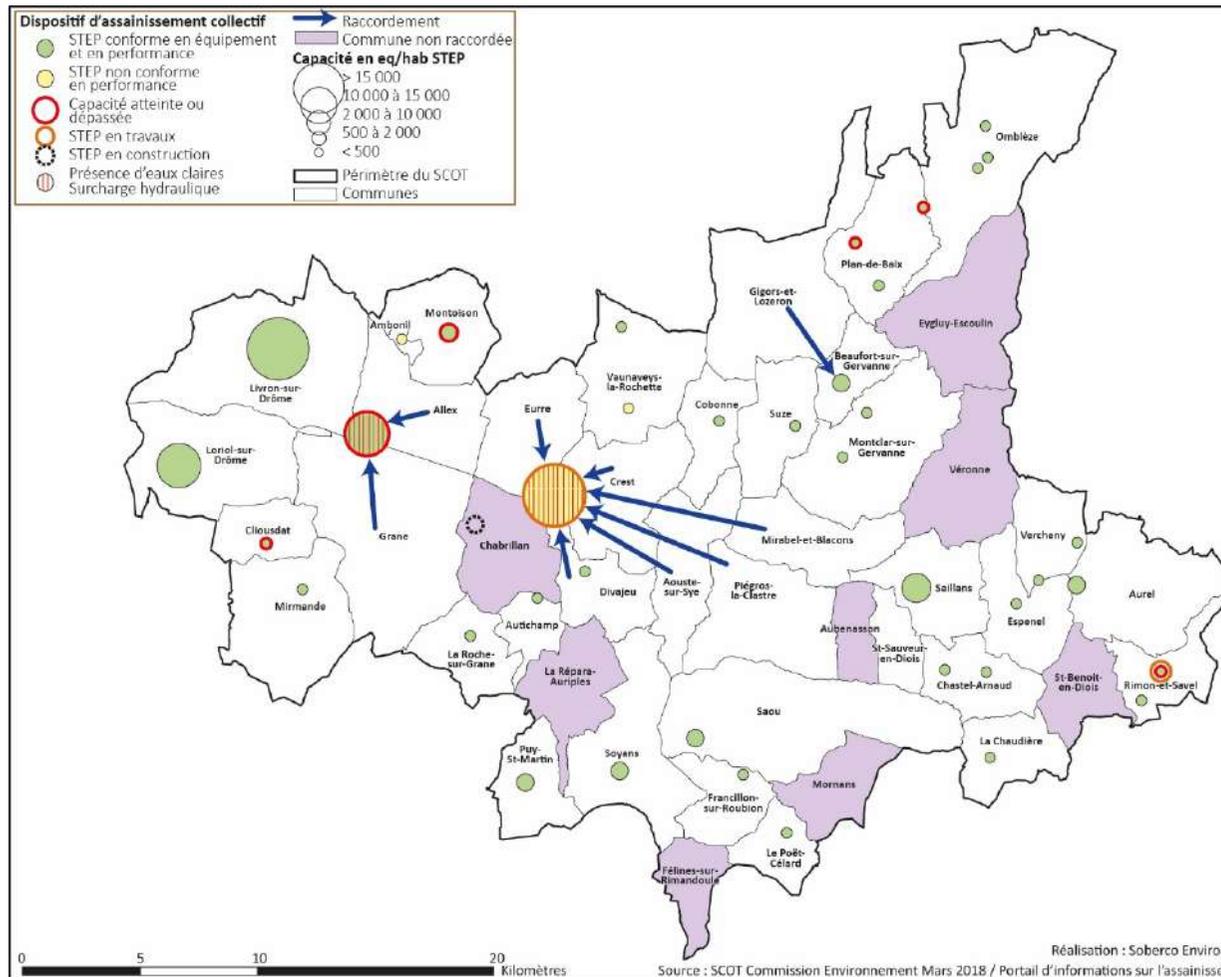
Enjeu de préservation des ressources stratégiques pour l'eau potable



- Des masses d'eau souterraine vulnérables, à protéger
- Des ressources stratégiques pour l'eau potable à préserver
 - ✓ Une relative dépendance vis-à-vis des territoires voisins pour la production d'eau (2/3 des consommations)
 - ✓ Une forte dépendance vis-à-vis des alluvions de la Drôme (près de 50% du volume total)
- Une vigilance vis-à-vis de l'approvisionnement en eau potable
 - ✓ Une gestion de l'eau partagée entre de nombreux acteurs
 - ✓ Des collectivités isolées / besoins de sécurisation
 - ✓ Des risques de problématiques d'approvisionnement en eau potable dans les prochaines années

Un enjeu primordial d'adéquation entre le développement urbain envisagé et les capacités disponibles de la ressource. Quel prise en compte de cette approche quantitative de la ressource dans les objectifs de développement du territoire et sa répartition géographique ? Quel développement des communes les plus vulnérables ?

Enjeu de maintien de la qualité des cours d'eau et de renforcement des dispositifs d'assainissement



- **Une bonne qualité des eaux superficielles à maintenir**
 - ✓ Bonne qualité chimique mais une qualité écologique dégradée
- **Des déséquilibres quantitatifs à limiter**
 - ✓ Drôme et sa nappe alluviale et BV Véore-Barberolle classés en Zone de Répartition des Eaux
 - ✓ Des objectifs de réduction de prélèvements (PGRE) sur le BV de la Drôme (-15%) et sur le BV Véore-Barberolle (-40%).
 - ✓ Des conflits d'usage entre les différents besoins à résoudre
- **Des problématiques d'assainissement ponctuelles en voie d'amélioration**
 - ✓ Seules 8 communes en assainissement non collectif/ Un faible taux de conformité des installations autonomes
 - ✓ 25% des STEPS présentent des problématiques, mais des travaux en cours
- **Des outils de gestion en cours de mise en œuvre sur le territoire : SAGE de la Drôme et SAGE Molasses du Miocène**

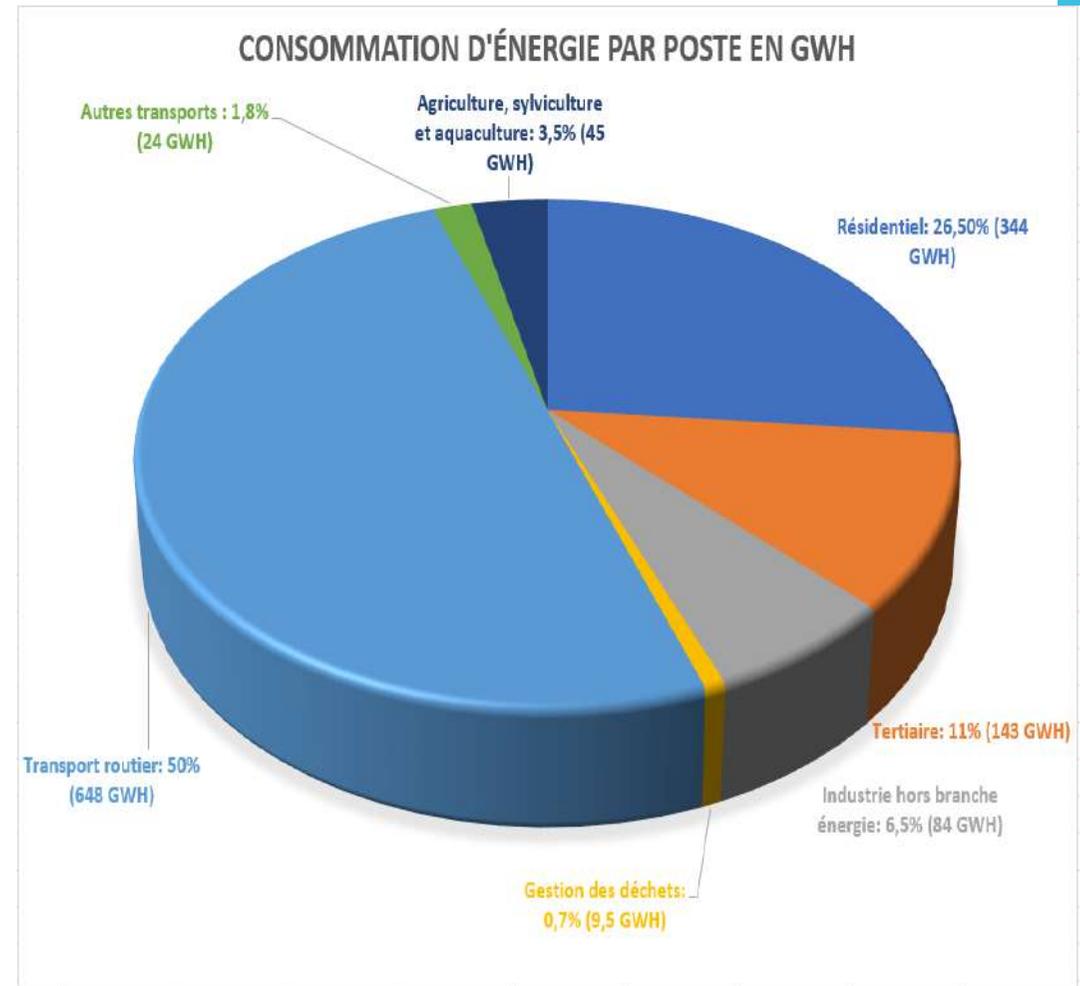
Un enjeu d'adéquation entre le développement urbain et les capacités de traitement des systèmes d'épuration / capacité des milieux récepteurs à accueillir les effluents.
Quelle prise en compte de cette approche dans le calibrage et la répartition du développement urbain pour limiter les coûts ?



2.5 Quels enjeux énergétiques ?

Enjeu d'accélération de la transition énergétique et d'autonomie énergétique

- Les transports et le résidentiel constituent les 2 principaux postes consommateurs d'énergie, très dépendants des énergies fossiles en lien avec la part modale de la voiture importante
- Forte vulnérabilité énergétique des ménages (éloignement de certains villages vis-à-vis des pôles et par un parc de logements relativement ancien)
- Un territoire très vulnérable au changement climatique au regard de ses caractéristiques physiques et naturelles (risques feux de forêt, inondations, besoins en eau,...)
- Un territoire dépendant des ressources extérieures / Faible couverture des consommations par la production d'énergies renouvelables (8,5%)
- Un potentiel de développement à valoriser
 - ✓ Orienté vers le solaire photovoltaïque

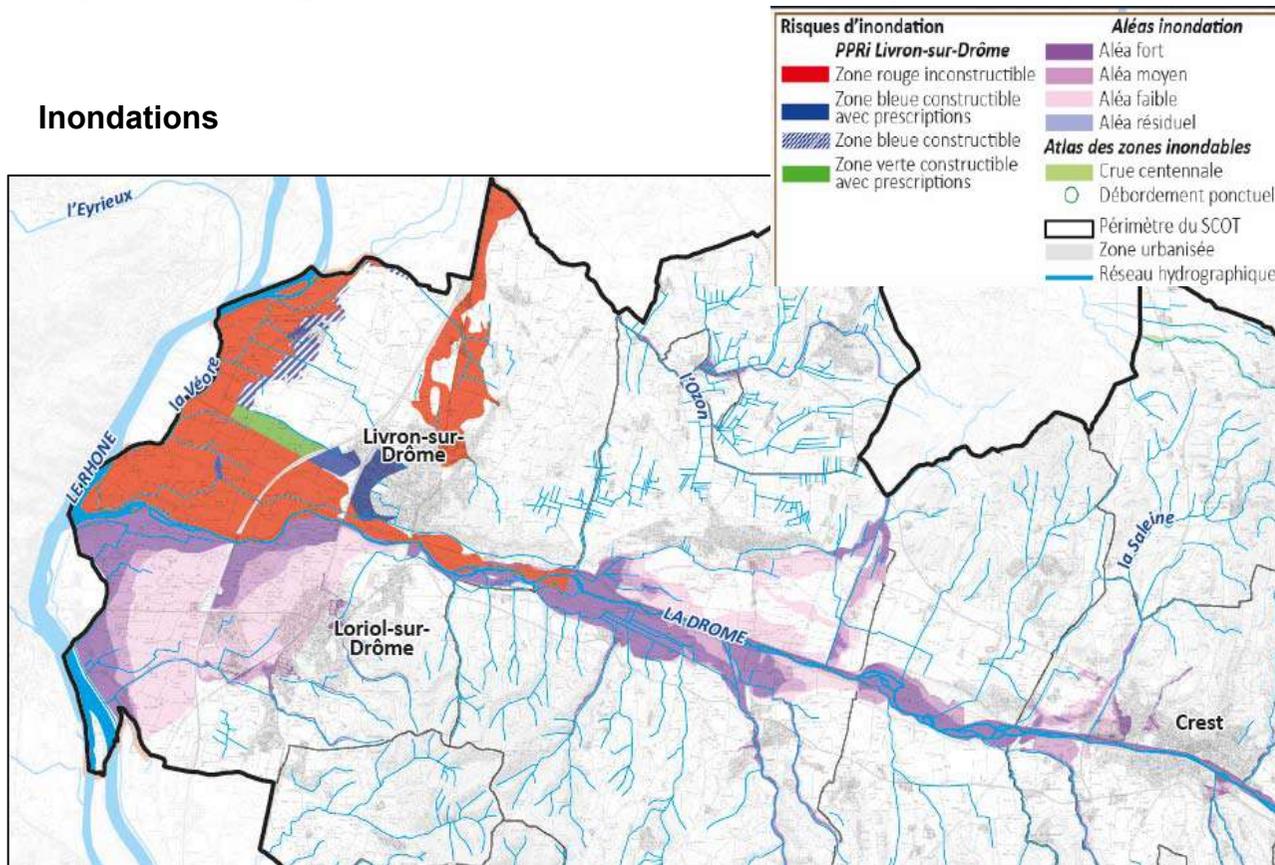


Quel développement pour assurer la sobriété des aménagements (réduction des trajets automobiles / augmentation des performances énergétiques du bâti) ? Quels atouts pour accélérer la transition énergétique du territoire ? Quelles ambitions concernant la production d'énergies renouvelables ?



2.6 Quels niveaux d'exposition aux risques et nuisances ?

Enjeu de vigilance vis-à-vis des risques



Un enjeu de prise en compte des risques dans le développement de l'urbanisation et de localisation pertinente des zones d'extension pour limiter l'exposition des habitants ou ne pas aggraver certaines nuisances

- Une exposition aux risques naturels modérée à ne pas aggraver
 - ✓ Risque inondation très localisée (vallées du Rhône et de la Drôme)
 - ✓ Niveau d'exposition modéré /surfaces bâties et population/ risque de rupture de digues en aval de Crest
 - ✓ Un risque connu et des documents de prévention en cours d'élaboration
 - ✓ Risque de feux de forêt très présent et au contact de certaines zones bâties (Puy-Saint-Martin, Chastel-Arnaud, Crest)

- Des risques technologiques concentrés dans la moitié ouest du territoire
 - ✓ Établissements Seveso, risque nucléaire, transport de matière dangereuse

- Des zones très ponctuelles de fortes nuisances acoustique



3

Discussions